LE SOUS-FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA SOUS-PERFORMANCE DES UNIVERSITÉS EN HAÏTI, DES FREINS STRUCTURELS À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines
Volume : 3
Numéro 1
Pages : 1-47
Année de publication : 2026
© Le Scientifique[1], 2026
ISSN : 3080-1788
https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero1

Marc-Donald VINCENT[2] & Rochelyn DONA[3]

Résumé

La recherche scientifique constitue un levier essentiel de l'innovation, de la compétitivité économique, de la prise de décision fondée sur le développement durable et des données probantes. Toutefois, en Haïti, le sous-financement chronique de la recherche, la faible valorisation de la mission scientifique des universités et l'insuffisance des interactions entre les établissements d'enseignement supérieur et le système productif limitent considérablement la production de connaissances, le développement des infrastructures scientifiques et les capacités nationales d'innovation. Dans cette optique, cet article analyse les effets de ces contraintes structurelles sur les universités, les chercheurs, les politiques publiques et le développement national. À partir d'une revue de la littérature scientifique et d'une analyse du contexte haïtien, l'étude met en évidence l'insuffisance des mécanismes durables de financement, la rareté des laboratoires fonctionnels, la faiblesse de la recherche-développement (R&D), la fuite des compétences scientifiques et la faible valorisation des résultats de recherche. Ainsi, les résultats suggèrent que le renforcement des investissements en recherche, des partenariats université-industrie et des politiques nationales d'innovation constitue une condition indispensable pour améliorer la gouvernance publique, stimuler l'innovation et soutenir un développement durable adapté aux réalités haïtiennes.

Mots-clés : recherche-développement, innovation, développement durable, financement, universités.

Abstract

Scientific research is a fundamental driver of innovation, economic competitiveness, evidence-based decision-making, and sustainable development. However, in Haiti, the chronic underfunding of research, the limited recognition of the scientific mission of universities, and the weak interactions between higher education institutions and the productive sector considerably constrain knowledge production, the development of scientific infrastructure, and national innovation capacity. Against this background, this article examines the effects of these structural constraints on universities, researchers, public policies, and national development. Drawing on a review of the scientific literature and an analysis of the Haitian context, the study highlights the inadequacy of sustainable research funding mechanisms, the scarcity of functional laboratories, the weakness of research and development (R&D), the continued brain drain of scientific talent, and the limited valorization of research outputs. The findings suggest that strengthening investments in research, fostering university–industry partnerships, and implementing coherent national innovation policies are essential prerequisites for improving public governance, stimulating innovation, and promoting sustainable development tailored to Haiti's specific realities.

Keywords: research and development (R&D), innovation, sustainable development, research funding, universities.

1. Introduction

La recherche scientifique représente l'un des principaux moteurs de la croissance économique et du développement humain au XXIe siècle (Tsepukh, 2025 ; Roehrig, 2011). Ainsi, de

[1] Créé en Haïti, le 10 novembre 2017, *Le Scientifique* intégrant « *Le Scientifique Média* », « *Groupe Le Scientifique* » et « *CRISH* » est une plateforme de recherche et de publication multidisciplinaire. Courriel : info@lescientifique.org

[2] Auteur correspondant, École Supérieure des Affaires et de l'Entrepreneuriat, *Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH)*, Milot, Haïti, vmarcdonald@gmail.com

[3] Department of Plant Protection, Faculty of Agricultural Sciences, *University of Cukurova*, Adana, Türkiye, donarochelin89@gmail.com

nombreuses études démontrent une relation positive entre les investissements en recherche et développement (R-D), la productivité économique, la capacité d'innovation et l'amélioration des conditions de vie des populations (Gumus & Celikay, 2015 ; UNESCO, 2021 ; Romer, 1990). À cet effet, l'analyse de ces chercheurs avancent que les pays qui consacrent une part importante de leur produit intérieur brut à la recherche scientifique développent généralement des systèmes d'innovation plus performants et une meilleure capacité à résoudre les défis sociaux, sanitaires, environnementaux et technologiques auxquels ils sont confrontés. Dans cette dynamique, les indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2023) montrent que les pays présentant les niveaux les plus élevés de dépenses en R-D affichent généralement de meilleures performances en matière de science, technologie, innovation, brevets et compétitivité économique.

Dans les pays industrialisés, la recherche constitue un investissement stratégique soutenu conjointement par l'État (le gouvernement), les universités (secteur de l'enseignement supérieur) et le secteur privé ou industriel (Etzkowitz & Leydesdorff, 2000). Ce modèle de la « *Triple Hélice* » est aujourd'hui largement utilisé pour analyser les systèmes d'innovation des pays développés. Selon l'UNESCO, plusieurs économies avancées consacrent plus de 2 % de leur PIB aux activités de recherche et développement en vue d'accroître le niveau de savoir et de connaissances, tandis que certains pays émergents ont considérablement augmenté leurs investissements scientifiques au cours des dernières décennies afin de renforcer leur compétitivité mondiale (Leroy, 2026 ; OCDE, 2026). À l'inverse, de nombreux pays à faible revenu demeurent confrontés à un déficit chronique d'investissements dans la recherche scientifique (Banque de technologies des Nations Unies pour les pays les moins avancés, 2022 ; Vose & Cervellini, 1983). Cette situation limite leur capacité à produire des connaissances adaptées à leurs réalités locales et à élaborer des solutions innovantes à leurs problèmes de développement. De ce fait, Haïti constitue l'un des cas les plus préoccupants de la région.

Malgré la reconnaissance de 190 institutions d'enseignement supérieur (IES) en 2026, l'existence de chercheurs qualifiés dans divers domaines ainsi que la création récente de l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS, 2026 ; Espace Sciences et Société - Infos Nation, 2026), Haïti ne dispose pas d'une politique nationale robuste de financement de la recherche. Car, les universités fonctionnent principalement comme des institutions d'enseignement, avec une capacité limitée de production scientifique et de contribution développementale. Tandis que la recherche demeure largement dépendante des initiatives individuelles, des partenariats internationaux et des

financements extérieurs, en Haïti, les laboratoires de recherche sont rares, souvent sous-équipés ou insuffisamment financés. Delà, cette situation soulève plusieurs questions fondamentales. Comment expliquer la faiblesse structurelle du financement de la recherche scientifique en Haïti ? Quels sont les effets de cette situation sur l'innovation nationale et sur la qualité des politiques publiques ? Quelle proportion du produit intérieur brut (PIB) ou du budget national est consacrée aux activités de recherche et développement (R-D) en Haïti ? Combien d'appels à projets ou de programmes de financement de la recherche scientifique ont été lancés par l'État haïtien au cours des dix dernières années ? Dans quelle mesure le sous-financement de la recherche constitue-t-il un obstacle au développement durable du pays ? C'est dans cette optique que cet article entend apporter des éléments de réponse à ces interrogations en examinant les interactions entre le financement de la recherche, l'évolution du nombre des institutions d'enseignement supérieures, l'innovation et le développement durable en Haïti.

2. Cadre conceptuel et revue de littérature

La compréhension des enjeux liés au sous-financement de la recherche scientifique en Haïti nécessite de mobiliser plusieurs cadres théoriques et empiriques permettant d'examiner les liens entre recherche, innovation et développement. Dans la littérature scientifique, la recherche est généralement considérée comme un facteur déterminant de la croissance économique, du renforcement des capacités institutionnelles et de la réalisation des objectifs de développement durable. Toutefois, les bénéfices associés à la production de connaissances dépendent largement de l'existence d'un environnement favorable comprenant des mécanismes de financement adéquats, des infrastructures de recherche fonctionnelles et des politiques publiques valorisant la science et l'innovation. Dans les pays en développement, où les ressources consacrées à la recherche demeurent souvent limitées, plusieurs contraintes structurelles compromettent la capacité des institutions scientifiques à contribuer efficacement au développement national. Dans cette perspective, cette revue de littérature examine successivement les relations entre recherche scientifique et développement économique, les défis du financement de la recherche dans les pays en développement, puis le rôle de la recherche dans la promotion du développement durable, afin de mieux comprendre les enjeux auxquels fait face Haïti.

2.1 Recherche scientifique et développement économique

La théorie de la croissance endogène considère la connaissance comme un facteur central de développement économique (Tahtah, 2022 ; Amable, 1999 ; Amable & Guellec, 1992). Ainsi,

ce modèle postule que la dynamique de croissance économique résulte principalement de facteurs internes au système productif, notamment l'accumulation du capital humain, la production et la diffusion des connaissances, le progrès technologique ainsi que les investissements dans les infrastructures collectives (Barro, 1990 ; Lucas, 1988). Selon Romer (1990), les investissements dans la recherche génèrent de nouvelles connaissances qui favorisent l'innovation, augmentent la productivité et stimulent la croissance économique à long terme. À cet effet, plusieurs études empiriques ont confirmé cette relation. Gumus et Celikay (2015) montrent qu'une augmentation des dépenses en recherche et développement contribue significativement à la croissance économique des pays en développement. De même, les analyses de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2026) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 2021) démontrent que les économies les plus innovantes sont généralement celles qui investissent massivement dans la recherche scientifique. Par conséquent, les connaissances produites par les institutions de recherche permettent d'améliorer les processus décisionnels et de renforcer l'efficacité des interventions publiques.

2.2 Les défis du financement de la recherche dans les pays en développement

Les pays en développement font face à plusieurs obstacles structurels limitant leurs capacités scientifiques. Parmi ceux-ci figurent l'insuffisance des ressources financières, la faiblesse des infrastructures de recherche, la rareté des laboratoires spécialisés et l'exode des compétences scientifiques (Galina, *et al.*, 2023 ; Docquier, *et al.*, 2007 ; Weinberg, 2011 ; Sanyal & Varghese, 2007). Dans une étude portant sur le Mexique, Quezada-Ramírez et Chin-Chan (2021) montrent que le sous-financement de la recherche a contribué à réduire les opportunités professionnelles pour les jeunes chercheurs, à limiter la capacité d'innovation nationale et à accentuer la migration des talents vers les pays offrant de meilleures conditions de travail.

Des constats similaires ont été observés dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Selon Bolaños-Villegas *et al*. (2020), la réduction des investissements scientifiques dans plusieurs pays de la région compromet directement l'atteinte des objectifs de développement durable et affaiblit la capacité des gouvernements à répondre efficacement aux crises économiques et sanitaires. L'UNESCO (2021) souligne également que les pays à faible revenu représentent une part marginale des dépenses mondiales de recherche et développement, ce qui contribue à accentuer les inégalités mondiales en matière de production scientifique.

2.3 Recherche scientifique et développement durable

L'Agenda 2030 des Nations Unies reconnaît explicitement, à travers les objectifs 9 et 17, le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation des Objectifs de développement durable, ODD (Organisation for Economic Co-operation and Development, 2024 ; Schot & Steinmueller, 2020 ; United Nations, 2015). Delà, la recherche scientifique fournit les données nécessaires à la compréhension des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tout en facilitant l'identification de solutions adaptées aux contextes locaux (UNESCO, 2021 ; Sachs, 2019 ; United Nations, 2015).

Pour illustrer, dans les domaines de la santé publique, de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques naturels et du changement climatique, les décisions fondées sur des données probantes produites localement permettent généralement d'obtenir des résultats plus durables et plus efficaces (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2022 ; United Nations Office for Disaster Risk Reduction, 2022 ; World Health Organization, 2021). À l'inverse, l'absence de capacités nationales de recherche accroît la dépendance envers des connaissances produites à l'extérieur du pays, parfois peu adaptées aux réalités locales (World Bank, 2024 ; Arocena & Sutz, 2005). En effet, cette dépendance peut limiter l'efficacité des politiques publiques et compromettre la durabilité des projets de développement. Dans le cas d'Haïti, cette problématique apparaît particulièrement importante compte tenu de la fréquence des catastrophes naturelles (Michel, *et al.*, 2025 ; Global Facility for Disaster Reduction and Recovery, S.D.), des défis sanitaires persistants et des contraintes socio-économiques qui nécessitent des réponses fondées sur une compréhension approfondie des réalités nationales.

En somme, l'analyse de la littérature met en évidence une relation étroite entre les investissements en recherche scientifique, l'innovation et le développement durable. Les travaux fondés sur la théorie de la croissance endogène montrent que la production et la diffusion des connaissances constituent des facteurs essentiels de la croissance économique et du renforcement des capacités nationales. Parallèlement, plusieurs études soulignent que l'insuffisance du financement de la recherche dans les pays en développement limite la production scientifique, favorise l'exode des compétences et réduit les capacités d'innovation. Enfin, la littérature relative au développement durable démontre que la recherche scientifique joue un rôle central dans la production de données probantes nécessaires à la formulation de politiques publiques efficaces et à la résolution des défis sociaux, économiques et environnementaux. Dans le contexte haïtien, ces constats revêtent une importance particulière. Car, le faible financement de la recherche, la rareté des infrastructures scientifiques, la

dépendance à l'égard des financements externes et la faible intégration des résultats de recherche dans les processus décisionnels limitent la capacité du pays à produire des connaissances adaptées à ses réalités. Cette situation affecte non seulement le développement de l'enseignement supérieur et de l'innovation, mais également l'efficacité des politiques publiques et des projets de développement. Ainsi, à la lumière des travaux examinés, le sous-financement de la recherche scientifique apparaît comme un obstacle structurel susceptible de freiner durablement les efforts de développement économique, social et environnemental d'Haïti.

3. Fragilité structurelle du système de recherche scientifique

Dans l'économie de la connaissance, la recherche scientifique constitue un levier fondamental de production de connaissances, d'innovation technologique et de développement durable (UNESCO, 2021 ; World Bank, 2021 ; Organisation for Economic Cooperation and Development, 2015). Ainsi, les pays qui investissent de manière soutenue dans la recherche et le développement (R-D) renforcent généralement leur compétitivité économique, leur capacité d'innovation et l'efficacité de leurs politiques publiques. Toutefois, dans plusieurs pays les moins avancés, dont Haïti, la recherche scientifique demeure confrontée à d'importantes contraintes structurelles. À cet effet, l'insuffisance des financements, la faible capacité institutionnelle des universités, la rareté des infrastructures de recherche et l'exode des compétences limitent considérablement la production scientifique nationale. Cette situation compromet non seulement le développement du système national d'innovation, mais réduit également la capacité du pays à répondre efficacement à ses défis économiques, sociaux et environnementaux. Dans cette perspective, les sections suivantes analysent les principales fragilités qui caractérisent le système de recherche scientifique haïtien et leurs implications pour le développement national.

3.1. Sous-financement chronique de la recherche scientifique en Haïti

Depuis la crise de l'investissement en R&D (UNESCO, 2015, p. 7-25), des pays enregistrent une progression significative en matière d'investissement en R&D. Toutefois, contrairement aux économies à revenu élevé et intermédiaire, les pays les moins avancés (PMA) font face à des problèmes socioéconomiques et conjoncturels répétitifs au point d'ignorer d'investir dans des domaines extrêmement importants pouvant aider dans la solution structurelle des causes des problèmes plutôt que de poser des actions sur les problèmes ou les effets des problèmes. Malheureusement, dans les PMA comme Haïti, les contraintes sont constituées comme des

obstacles en guise d'opportunités. Delà, des études (UNCTAD, 2020) montrent que les PMA investissent peu dans la R&D, soit 6,2 % des dépenses mondiales entre 2007 et 2017 et 0,20 en 2017. Cette faiblesse d'investissement en R&D a une incidence défavorable sur le nombre de publications scientifiques des PMA comparativement aux pays développés et pays en développement. Pour illustrer, les PMA ont eu 0,3 % de publications scientifiques en 2001 contre 87,6 % et 17,3 % chez les pays développés et en développement respectivement (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, UNESCO, 2006, p. 9). Aussi, la part des publications scientifiques dans le monde en 2014 chez les PMA est de 0,6 % tandis que les pays du G-20 sont à 93,6 % (UNESCO, 2015, 20).

Dans cette optique, UNESCO (2015) admet que la part de la dépense mondiale de R&D chez les PMA ne dépasse pas 0,3 % de 2007 à 2013. Partant de cette problématique et vu les coûts élevés de la recherche (Pierre et al., 2010, p.125), les entreprises privées des PMA ne peuvent à elles seules investir dans la R&D sans un cofinancement de l'État. Ce qui parait paradoxal dans certains PMA comme Haïti où il y a un manque de politiques publiques de promotion de l'innovation et de la technologie. Si dans des économies à revenu élevé et intermédiaire, la législation exige l'investissement d'une part du Produit Intérieur Brut (PIB) à l'innovation et à la technologie, il n'en est pas le cas dans nombreux PMA à cause de la précarité de ces pays et de l'indifférence du secteur privé des affaires et universitaire dans la R&D.

Delà, en matière d'accès au financement du secteur privé à l'utilisation, l'adoption et l'adaptation des nouvelles technologies, Haïti occupe la 131ème place sur 158 tandis qu'il occupe la 153ème place en matière d'activités de recherche et développement (R&D) nécessaires à la production, l'adoption et l'adaptation des nouvelles technologies (UNCTAD, 2021, p. 137-145). En conséquence, la faiblesse de l'investissement dans la R&D serait à la base de l'échec de nombreux projets technologiques importants mis en œuvre dans certains PMA. Car, certains États et maitres d'ouvrage des PMA semblent ignorer certains prédécesseurs de la mise œuvre de tout projet scientifique, technologique et de R&D. Dans cette optique, la figure (1) permet de démontrer qu'Haïti accuse déjà un retard important dans le financement de l'éducation, un facteur qui influence directement les capacités nationales de recherche et d'innovation.

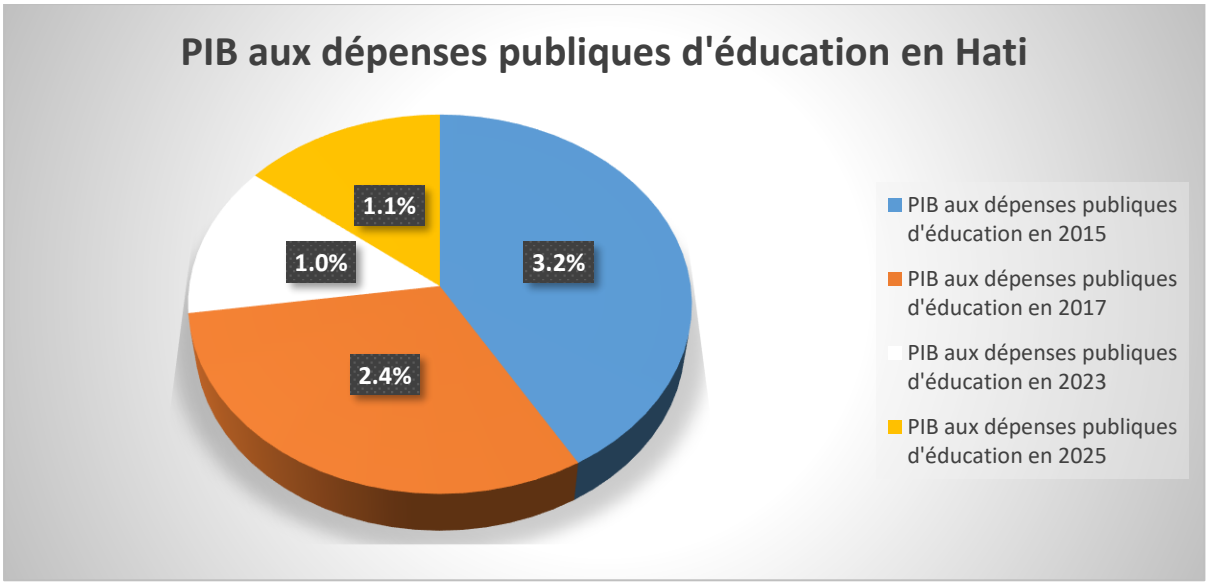


Figure 1. Évolution des dépenses publiques consacrées à l'éducation en Haïti selon UNESCO (2021)

Les données de l'UNESCO (2021), de la Banque Mondiale (S.d) et de Bazile (2024) montrent qu'Haïti consacrait seulement 2,4 % de son PIB aux dépenses publiques d'éducation en 2017, contre 3,2 % en 2015, 1 % en 2023 et 1,1 % en 2025 soit l'un des niveaux les plus faibles observés parmi les pays de la CARICOM. Cette situation contraste avec celle de plusieurs pays voisins, tels que le Belize (7,4 %), la Guyana (6,3 %) et la Jamaïque (5,4 %), qui investissent davantage dans le développement du capital humain. Dans la mesure où les universités constituent les principales institutions de production scientifique, ce sous-investissement éducatif contribue à limiter le développement des infrastructures de recherche, la formation des chercheurs et la capacité d'innovation nationale. Ces résultats suggèrent que les difficultés de financement de la recherche scientifique en Haïti s'inscrivent dans un problème structurel plus large de sous-financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur (UNESCO, 2021). Par ailleurs, ces données de l'UNESCO montrent qu'Haïti a connu une progression significative de sa production scientifique entre 2011 et 2019. Le nombre de publications est passé jusqu'à 101 durant cette période, traduisant une augmentation substantielle de la visibilité scientifique du pays (UNESCO, 2021). Malgré cette évolution positive, Haïti demeure en retrait par rapport à plusieurs pays de la CARICOM, notamment la Jamaïque (335 publications), Trinité-et-Tobago (338 publications) et la Grenade (208 publications). Compte tenu de son poids démographique, cette production scientifique relativement limitée suggère que les capacités nationales de recherche restent fortement contraintes par l'insuffisance des financements, le manque d'infrastructures spécialisées et la faiblesse des mécanismes institutionnels de soutien à la recherche.

Quant aux publications scientifiques et leur répartition par domaine de recherche, la figure (2) permet non seulement d'évaluer leur quantité, mais aussi leur répartition par domaine de recherche.

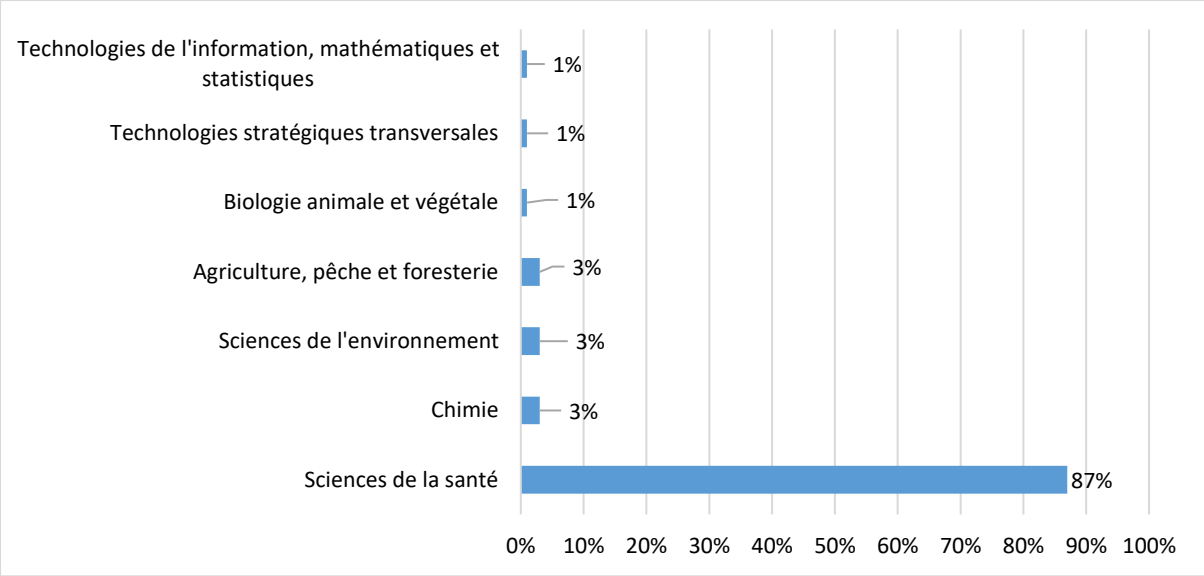


Figure 2. Évaluation de la quantité des publications scientifiques et leur répartition par domaine de recherche en Haïti selon les données de l'UNESCO (2021)

L'analyse de la répartition disciplinaire des publications scientifiques haïtiennes révèle une forte concentration de la production nationale dans les sciences de la santé, lesquelles représentent environ 87 % des publications recensées entre 2017 et 2019 (UNESCO, 2021). Les autres domaines demeurent marginalement représentés, notamment la chimie (3 %), les sciences de l'environnement (3 %) ainsi que l'agriculture, la pêche et la foresterie (3 %). La biologie animale et végétale, les technologies stratégiques transversales ainsi que les technologies de l'information, les mathématiques et les statistiques représentent chacune environ 1 % des publications. En revanche, les domaines de l'ingénierie, des géosciences, de la physique et astronomie ou encore de l'environnement bâti et du design sont pratiquement absents de la production scientifique nationale. Cette forte concentration thématique suggère que les capacités de recherche du pays demeurent limitées à un nombre restreint de secteurs, alors même que les défis de développement d'Haïti nécessitent une production de connaissances plus diversifiée couvrant notamment l'agriculture, la gestion des risques, l'ingénierie, l'environnement et l'innovation technologique.

Cette analyse permet de déduire que sous-financement de la recherche contribue non seulement à réduire la quantité de recherche produite, mais aussi sa diversité disciplinaire et sa capacité à répondre aux besoins prioritaires du pays. Pour illustrer, alors que près de 50 % de la population

haïtienne dépend directement ou indirectement de l'agriculture pour sa subsistance (Florida, 2023 ; Pierre, 2023 ; Groupe de la Banque Mondiale, 2022), seulement 3 % des publications scientifiques concernent l'agriculture, la pêche et la foresterie. De même, malgré l'exposition élevée du pays aux catastrophes naturelles (Jean-Pierre & Michel, 2026 ; Moise, 2025 ; Saint Fleur, 2024), les géosciences et les disciplines de l'ingénierie demeurent très faiblement représentées. En définitive, cette situation révèle un décalage entre la structure de la production scientifique nationale et plusieurs enjeux stratégiques du développement durable en Haïti.

Dans un autre angle, il importe d'analyser le nombre de publications scientifiques par million d'habitants dans les pays de la Communauté Caribéenne (CARICOM), notamment Haïti, à partir du rapport de l'UNESCO (2021). Suivant ces données, Haïti ne produisait que 9 publications scientifiques par million d'habitants en 2019, soit le niveau le plus faible observé parmi les pays de la CARICOM étudiés par l'UNESCO (2021). Cette performance contraste fortement avec celles de Saint-Kitts-et-Nevis (1 931 publications par million d'habitants), de la Grenade (1 857) ou encore de la Barbade (394). Ces écarts témoignent des limites structurelles du système national de recherche et suggèrent que le potentiel scientifique du pays demeure largement sous-exploité.

Par rapport à l'impact scientifique mesuré par les citations, il est révélé que le problème principal d'Haïti ne semble donc pas être la qualité de ses publications mais plutôt leur faible quantité. Ainsi, les données tirées du rapport de l'UNESCO (2021) permettent de déduire que malgré son faible volume de publications, Haïti présente un indice moyen de citations relatives de 1,05, légèrement supérieur à la moyenne observée dans les pays du G20 (1,02). Ce résultat suggère que les travaux scientifiques produits par les chercheurs haïtiens atteignent un niveau d'impact comparable aux standards internationaux. Ainsi, le principal défi du pays semble résider davantage dans la faiblesse de la production scientifique que dans la qualité intrinsèque des recherches réalisées.

En ce qui a trait à la part des publications avec des co-auteurs étrangers dans les pays de la CARICOM, Haïti partage le niveau le plus élevé de dépendance aux collaborations internationales avec la Grenade. Selon l'UNESCO (2021), 95 % des publications scientifiques haïtiennes entre 2017 et 2019 ont été produites en collaboration avec des chercheurs étrangers. Delà, cette proportion figure parmi les plus élevées de la CARICOM et témoigne de la forte dépendance de la recherche haïtienne à l'égard des partenariats internationaux. Si ces collaborations favorisent l'accès aux financements, aux infrastructures et aux réseaux

scientifiques mondiaux, elles révèlent également la faiblesse des capacités nationales autonomes de recherche.

Par rapport aux thématiques liées aux Objectifs de développement durable (ODD), Haïti fait partie des pays caribéens ayant connu une croissance notable de recherches. Ainsi, l'UNESCO (2021) souligne que la recherche haïtienne est relativement active dans les domaines de la santé, du VIH, des maladies transmissibles dont la tuberculose et de la biodiversité. Toutefois, malgré la forte vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique, la production scientifique consacrée aux impacts locaux des risques climatiques demeure extrêmement faible. Le rapport indique qu'entre 2012 et 2019, une seule publication sur les impacts locaux des aléas climatiques et des catastrophes comportait un auteur haïtien. Paradoxalement, cette situation met en évidence un décalage entre certains des principaux défis de développement du pays et les capacités nationales de production de connaissances scientifiques.

En référence au rapport de l'UNESCO (2021), l'analyse des partenariats scientifiques internationaux montre que la production scientifique haïtienne repose largement sur des collaborations avec des institutions étrangères. Entre 2017 et 2019, les États-Unis constituaient le principal partenaire scientifique d'Haïti avec 234 publications co-signées, suivis du Royaume-Uni (33 publications), de la France (29 publications), du Canada (27 publications) et du Brésil (23 publications). Par conséquent, cette configuration témoigne de l'intégration des chercheurs haïtiens dans des réseaux scientifiques internationaux, principalement nord-américains et européens. Ces résultats corroborent les données précédentes indiquant que 95 % des publications scientifiques haïtiennes sont réalisées avec des coauteurs étrangers. Une telle situation suggère que la production scientifique nationale dépend fortement de l'accès à des ressources, infrastructures, laboratoires et financements situés à l'extérieur du pays. Si ces partenariats contribuent au renforcement des capacités de recherche et à la visibilité internationale des chercheurs haïtiens, ils révèlent également la faiblesse des mécanismes nationaux de financement de la recherche et la capacité limitée des institutions locales à soutenir de manière autonome les activités scientifiques.

En ce qui concerne les brevets accordés par les cinq principaux offices mondiaux de propriété intellectuelle (IP5), les données tirées du rapport de l'UNESCO (2021) indiquent la faible performance d'Haïti en matière de production technologique et d'innovation. Car, entre 2015 et 2019, seulement 23 brevets ont été accordés à Haïti, plaçant le pays au neuvième rang parmi

les États membres de la CARICOM. Ce résultat demeure largement inférieur à celui de pays comparables de la région tels que la Jamaïque (128 brevets), Trinité-et-Tobago (131 brevets) ou encore les Bahamas (225 brevets). Le contraste est encore plus marqué avec la Barbade, qui totalise 1 106 brevets sur la même période. Toutefois, il convient de nuancer cette comparaison. Comme le souligne la source, les chiffres exceptionnellement élevés observés à la Barbade et aux Bahamas s'expliquent en partie par l'enregistrement juridique de centres de recherche étrangers dans ces territoires, sans nécessairement refléter l'existence d'une activité scientifique nationale proportionnelle. De surcroît, l'analyse des demandes de brevets déposées par les résidents rapportées au PIB confirme cette tendance. Haïti n'enregistre que 6 demandes par 100 milliards de dollars de PIB en 2011, 12 en 2012 et 11 en 2014, avec plusieurs années sans données ou sans dépôts significatifs.

En définitive, ces résultats traduisent les difficultés structurelles auxquelles fait face le système national de recherche et d'innovation haïtien. La faiblesse du financement de la recherche, l'absence de mécanismes efficaces de valorisation des résultats scientifiques, le faible niveau de collaboration entre universités et secteur productif, ainsi que l'insuffisance des infrastructures de recherche limitent considérablement la production d'innovations susceptibles d'être protégées par brevet. Dans ce contexte, le faible nombre de brevets constitue non seulement un indicateur de la fragilité du système national d'innovation, mais également un symptôme du retard technologique qui freine la compétitivité économique et les perspectives de développement durable du pays.

Contrairement à de nombreux pays qui considèrent la recherche scientifique comme un levier stratégique de développement, Haïti ne s’est pas encore doté d’un mécanisme national pérenne et structuré de financement de la recherche. Bien que l’Agence Nationale de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ait été créée en 2020 puis opérationnelle récemment en janvier 2026 pour renforcer la gouvernance du secteur, son action reste limitée par l’insuffisance des ressources budgétaires allouées par l’État à la recherche scientifique. Les budgets publics alloués à la recherche et au développement (R-D) demeurent extrêmement insignifiants et sont rarement identifiés comme une priorité dans les lois de finances nationales. Cette situation contraste fortement avec les recommandations de l'UNESCO, qui encourage les États à consacrer au moins 1 % de leur produit intérieur brut aux activités de recherche et développement. En pratique, les dépenses nationales consacrées à la recherche en Haïti sont si faibles qu'elles demeurent difficilement mesurables dans les statistiques internationales. L'absence de financement public entraîne plusieurs conséquences immédiates. Les chercheurs

doivent souvent autofinancer leurs travaux, solliciter des partenaires internationaux ou dépendre de financements ponctuels provenant d'organisations non gouvernementales et d'agences de coopération internationale. Cette dépendance réduit considérablement l'autonomie scientifique nationale et oriente parfois les priorités de recherche vers les intérêts des bailleurs plutôt que vers les besoins stratégiques du pays. Par ailleurs, le secteur privé haïtien investit très peu dans la recherche et l'innovation. Les collaborations entre les entreprises et les universités demeurent limitées, ce qui réduit les possibilités de transfert technologique et de valorisation économique des connaissances produites localement.

3.2. Orientations des IES vers l'enseignement

Dans la plupart des systèmes universitaires performants, les universités remplissent une triple mission, à savoir l'enseignement, la recherche et le service à la communauté. Toutefois, dans les pays en développement, les contraintes institutionnelles, financières et structurelles conduisent souvent les établissements d'enseignement supérieur à privilégier leur fonction de formation au détriment des activités de recherche et d'innovation. Delà, le contexte haïtien s'inscrit largement dans cette réalité. Afin de mieux comprendre cette dynamique, la présente section examine l'évolution récente du système d'enseignement supérieur haïtien à travers l'analyse du nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) reconnues par l'État. Cette analyse permettra ensuite de mettre en évidence la prédominance de la mission d'enseignement au sein des universités haïtiennes et les défis auxquels elles sont confrontées dans l'accomplissement de leurs fonctions de recherche scientifique et de contribution au développement national.

3.2.1 Évolution du nombre des IES reconnues en Haïti

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) en Haïti connaît une croissance soutenue au cours des dernières années. Toutefois, cette expansion quantitative soulève des interrogations quant à la capacité de ces établissements à remplir pleinement leur triple mission d'enseignement, de recherche et de contribution au développement économique et social du pays. Afin de mieux appréhender cette dynamique, l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) a publié une liste actualisée des établissements reconnus par l'État haïtien, à partir des données transmises par l'ancienne Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) en février 2026.

L'analyse de ces données révèle une progression continue du nombre d'IES officiellement reconnues dans le pays. En 2018, Haïti comptait 138 institutions d'enseignement supérieur. Ce nombre est passé à 156 en 2023, soit une augmentation de 13 %. En 2024, le pays recensait 177 IES reconnues par les instances compétentes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), correspondant à une hausse de 13,5 % par rapport à 2023. En 2026, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur reconnues a atteint 190 établissements, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2024, témoignant de la poursuite de l'expansion du système d'enseignement supérieur haïtien. La figure (3) présente l'évolution du nombre d'institutions d'enseignement supérieur officiellement reconnues en Haïti au cours de ces différentes périodes.

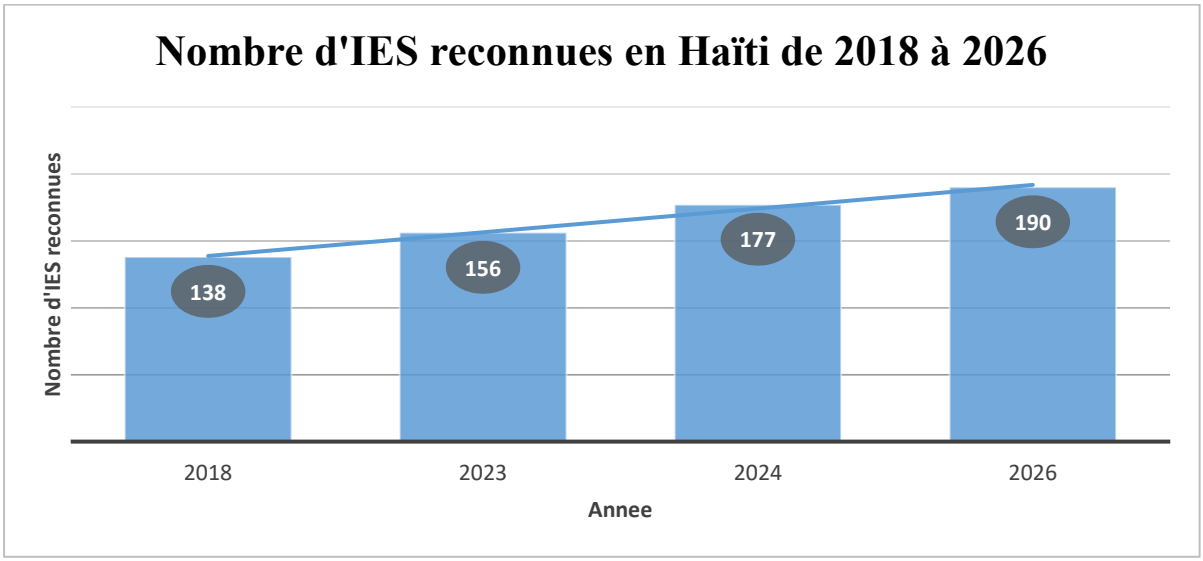


Figure 3. Évolution du nombre d'IES reconnues officiellement en Haïti de 2018 à 2026

Sur la base des données présentées à la figure (3), la croissance du nombre d'IES observée en Haïti témoigne d'un élargissement de l'offre de formation supérieure dans le pays. Néanmoins, elle ne garantit pas nécessairement un renforcement proportionnel des activités de recherche scientifique et d'innovation. Dès lors, la question de la qualité de l'enseignement, de la production scientifique et de la contribution effective de ces institutions au développement national demeure un enjeu central pour les politiques publiques de l'enseignement supérieur en Haïti.

3.2.2 Catégorisation des IES reconnues en Haïti

Les données publiées par l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) en 2026 indiquent que 190 institutions d'enseignement supérieur

fonctionnent légalement en Haïti. De ce nombre, quatre (4) universités sont pourvues d'écoles doctorales et disposent légalement de l'autorisation d'offrir des programmes de troisième cycle menant au grade de doctorat (PhD) depuis 2025 à savoir l'UEH, l'ISTEAH, l'UNIQ et l'INUFOCAD (MENFP, 2025). De ces 190 institutions d'enseignement supérieur fonctionnent légalement en Haïti, 90 % sont des institutions privées d'enseignement supérieur (IPES), 5 % sont des universités publiques en région (UPR), 4 % sont des institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères (IESM) et 1 % relève des universités publiques autonomes. À cet effet, la figure (4) présente la catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti.

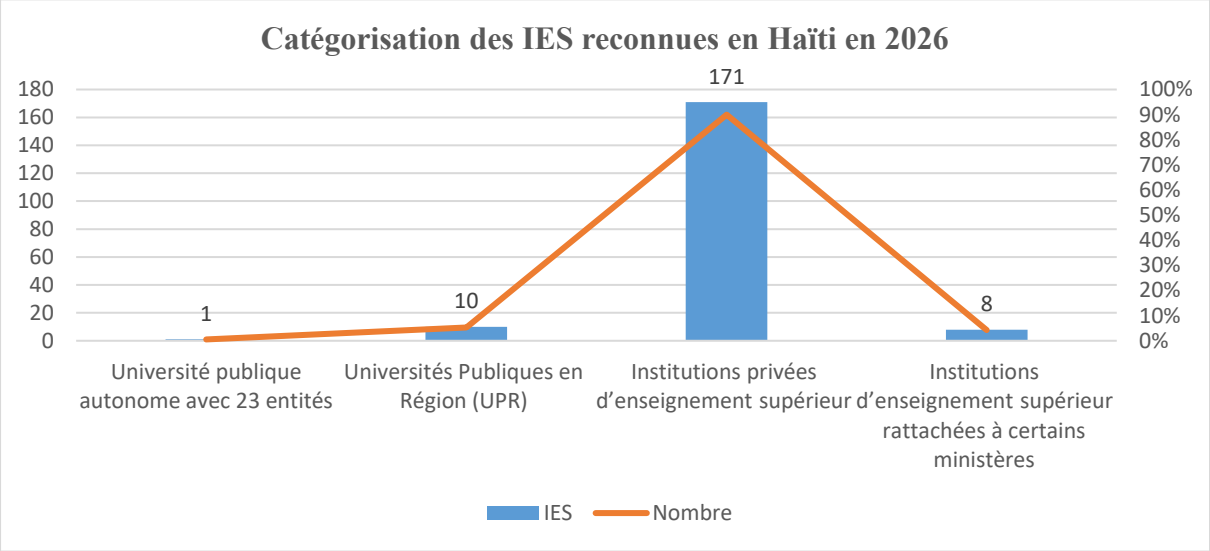


Figure 4. Catégorisation des IES reconnues en Haïti en 2026

La figure (4) montre que les institutions privées d'enseignement supérieur dominent largement le paysage de l'enseignement supérieur haïtien. Avec 171 établissements sur un total de 190, elles représentent à elles seules neuf dixièmes des institutions reconnues par l'État. Ainsi, cette prédominance du secteur privé peut s'expliquer par le rôle central qu'il joue dans l'expansion de l'offre de formation supérieure en Haïti. Selon les données de l'ANESRS, les 190 institutions d'enseignement supérieur recensées disposent d'une reconnaissance officielle sous forme d'autorisation de fonctionnement, d'accréditation ou de statut légal spécifique. Delà, l'Université d'État d'Haïti (UEH), en tant qu'université publique autonome, constitue une catégorie particulière regroupant 23 entités académiques réparties dans différentes facultés, écoles et instituts. Par ailleurs, le réseau des Universités Publiques en Région (UPR), placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), comprend 10 universités implantées dans plusieurs départements géographiques du

pays. Quant aux institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères, elles totalisent 8 centres ou écoles de formation spécialisés.

Toutefois, il convient de souligner que cette configuration est appelée à évoluer prochainement à la suite de la décision du Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Demero Vijonet, de créer l'Université Publique de l'Ouest (UPO). Cette nouvelle université publique résultera de l'intégration de trois institutions d'enseignement supérieur actuellement rattachées à des ministères, à savoir le Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), l'École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST). Une fois cette réforme mise en œuvre, le réseau des Universités Publiques en Région (UPR) passera de 10 à 11 universités, tandis que le nombre d'institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères diminuera de 8 à 5 centres ou écoles de formation spécialisés. Par conséquent, le nombre total d'institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti passerait de 190 à 188 établissements, soit 190 institutions existantes auxquelles s'ajoute l'UPO, tout en retranchant les trois établissements qui y seront intégrés. Cette restructuration s'inscrit dans une logique de rationalisation et de renforcement de l'offre publique d'enseignement supérieur, particulièrement dans le département de l'Ouest.

L'analyse de cette répartition met en évidence une forte concentration des établissements dans le secteur privé, tandis que les institutions publiques et les établissements spécialisés demeurent relativement peu nombreux. Cette configuration soulève des enjeux importants en matière de régulation, d'assurance qualité, de financement de la recherche et de contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement scientifique, technologique et socioéconomique du pays.

3.2.3 Les universités publiques autonomes

Bien que les universités publiques autonomes ne représentent que moins de 1 % de l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti, leur poids institutionnel demeure considérable. L'Université d'État d'Haïti (UEH), unique université publique autonome du pays, regroupe à elle seule 23 entités académiques réparties dans neuf départements géographiques. Cette présence territoriale témoigne de son rôle central dans l'accès à l'enseignement supérieur public. Toutefois, le département des Nippes ne bénéficie pas encore de l'implantation d'une entité de l'UEH. La figure (5) présente la répartition détaillée des entités de l'Université d'État d'Haïti selon les départements géographiques.

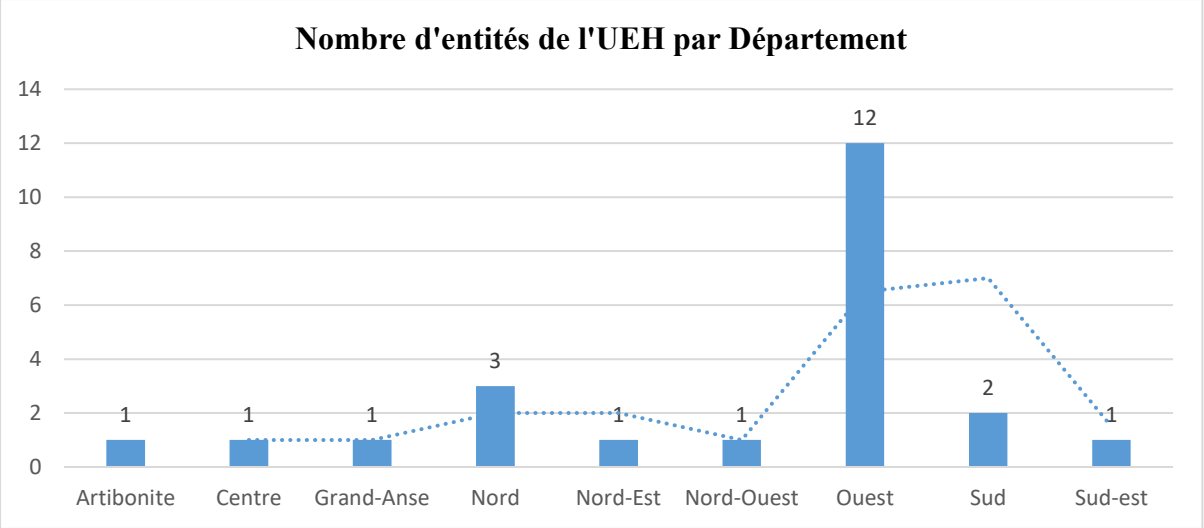


Figure 5. Répartition des entités de l'UEH par département géographique

La répartition géographique des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH) met en évidence une forte concentration dans le département de l'Ouest, qui regroupe à lui seul 12 des 23 entités de l'université, soit plus de la moitié (52,2 %) de l'ensemble. Cette situation reflète le rôle historique de Port-au-Prince comme principal centre administratif, économique et académique du pays. Le département du Nord occupe la deuxième position avec 3 entités, suivi du Sud avec 2 entités, tandis que les départements de l'Artibonite, du Centre, de la Grand'Anse, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Est ne disposent chacun que d'une seule entité. Cette distribution témoigne des efforts de décentralisation entrepris par l'UEH pour étendre sa présence sur le territoire national, mais révèle également la persistance d'importantes disparités territoriales dans l'accès à l'enseignement supérieur public. Par ailleurs, le département des Nippes demeure à ce jour le seul département ne bénéficiant pas encore d'une implantation de l'UEH.

3.2.4 Les universités publiques en région (UPR)

Les Universités Publiques en Région (UPR) font partie du Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) et représentent environ 5,3 % des 190 institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti pour l'année 2026. Au nombre de dix, elles sont réparties dans neuf départements géographiques du pays, soit l'Artibonite, le Centre, la Grand'Anse, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, les Nippes, le Sud et le Sud-Est. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le RUPR constitue l'un des principaux instruments de décentralisation de l'enseignement supérieur public en Haïti. Son objectif est de favoriser un meilleur accès à la formation universitaire en dehors de la région métropolitaine de Port-au-Prince et de contribuer au développement socioéconomique

des territoires. Par ailleurs, ce réseau devrait prochainement s'élargir avec la création de l'Université Publique de l'Ouest (UPO). Une fois cette décision pleinement mise en œuvre, le RUPR comptera 11 universités, renforçant ainsi la présence de l'enseignement supérieur public sur l'ensemble du territoire national.

3.2.5 Les institutions d'enseignement supérieur rattachées aux ministères

Certaines institutions d'enseignement supérieur sont directement rattachées à des ministères sectoriels de l'administration publique. Elles représentent actuellement 4,2 % des 190 institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti. Cette catégorie comprend huit (8) centres ou écoles de formation spécialisés, tous localisés dans le département de l'Ouest. Ces établissements jouent un rôle important dans la formation de ressources humaines qualifiées dans des domaines stratégiques pour l'administration publique et le développement national. Toutefois, cette configuration institutionnelle devrait connaître une évolution prochaine avec la création de l'Université Publique de l'Ouest (UPO) par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). En effet, le Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), l'École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST) devraient être intégrés à cette nouvelle université. Une fois cette restructuration effective, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur rattachées aux ministères passera de huit à cinq établissements, tandis que le Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) comptera onze universités au lieu de dix. Cette réforme s'inscrit dans une démarche de rationalisation et de consolidation de l'offre publique d'enseignement supérieur en Haïti, particulièrement dans le département de l'Ouest.

3.2.6 Les institutions privées d'enseignement supérieur

Les institutions privées d'enseignement supérieur (IPES) constituent la principale composante du système d'enseignement supérieur haïtien. Avec 171 établissements sur un total de 190 institutions reconnues, elles représentent 90 % de l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur du pays. Ainsi, à la figure (6), il est reparti les institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique.

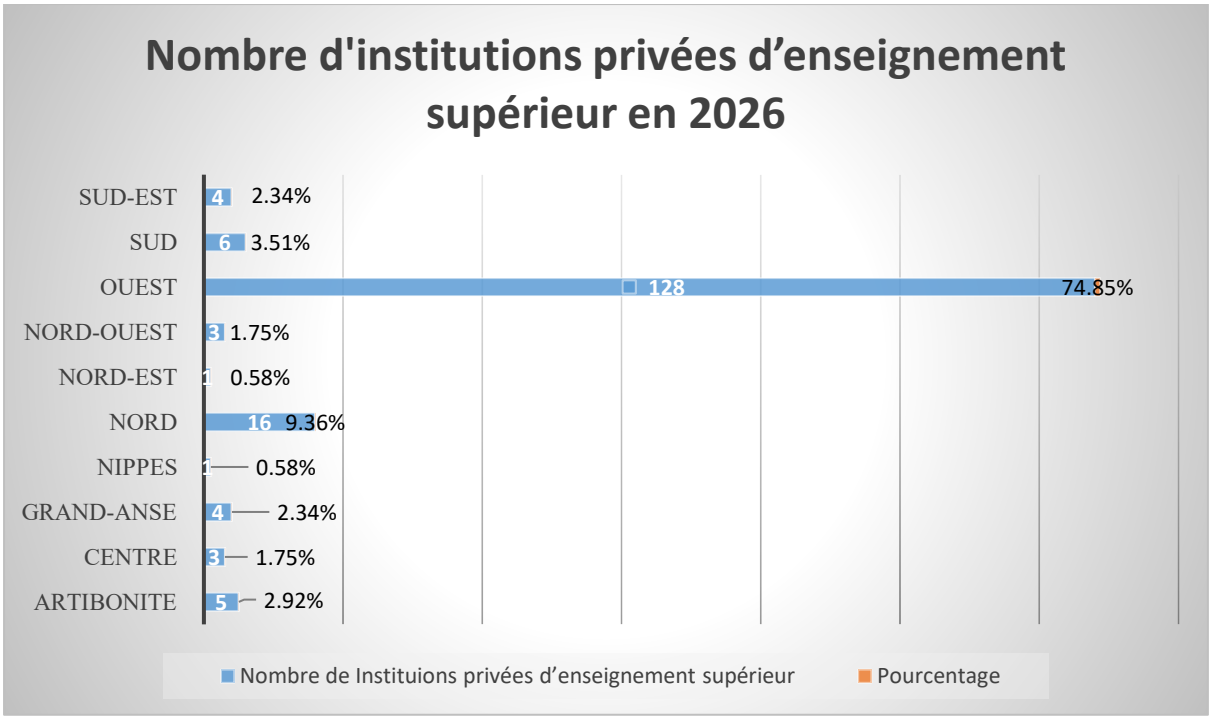


Figure 6. Répartition des institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique

De par la figure (6), la répartition géographique des IES privées révèle une forte concentration dans le département de l'Ouest, qui regroupe à lui seul 128 établissements, soit 74,85 % des institutions privées reconnues. Le département du Nord occupe une position distante avec 16 établissements (9,36 %), tandis que les départements du Sud, de l'Artibonite, de la Grand'Anse et du Sud-Est comptent respectivement 6, 5, 4 et 4 institutions. Les départements du Centre et du Nord-Ouest disposent chacun de 3 établissements, alors que les Nippes et le Nord-Est ne comptent qu'une seule institution privée reconnue. Cette répartition met en évidence une forte centralisation de l'offre privée d'enseignement supérieur autour de la région métropolitaine de Port-au-Prince, traduisant des disparités territoriales importantes dans l'accès à la formation universitaire et dans le développement des capacités locales d'enseignement et de recherche. Sur la base de cette analyse, il existe une concentration de près des trois quarts des institutions privées dans le département de l'Ouest reflétant ainsi à la fois le poids démographique et économique de cette région ainsi que l'attractivité de la capitale pour les investissements éducatifs. Toutefois, cette situation contribue à accentuer les inégalités territoriales en matière d'accès à l'enseignement supérieur et de production de connaissances, plusieurs départements ne disposant que d'une présence très limitée d'établissements universitaires privés.

Il convient toutefois de souligner que la répartition géographique des institutions d'enseignement supérieur présentée dans cette étude correspond principalement à leur siège administratif ou à leur lieu d'implantation officiel. En pratique, plusieurs établissements,

particulièrement ceux initialement établis dans le département de l'Ouest, offrent désormais des activités de formation dans d'autres départements du pays, soit à travers des antennes régionales, soit par le recours aux technologies numériques et à l'enseignement à distance par visioconférence. Cette dynamique s'est accentuée au cours des dernières années en raison de la dégradation du climat sécuritaire dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Face aux risques liés à l'insécurité, de nombreuses institutions ont été contraintes de délocaliser une partie de leurs activités académiques vers les villes de province ou d'adopter des modalités d'enseignement hybrides afin d'assurer la continuité des apprentissages. Ainsi, la présence réelle de certaines institutions sur le territoire national apparaît aujourd'hui plus étendue que ne le laisse supposer leur seule localisation administrative, contribuant à une redistribution progressive de l'offre de formation supérieure en dehors du département de l'Ouest.

3.2.7 Prédominance de l'enseignement au détriment de la recherche scientifique

L'analyse du classement 2025 des établissements d'enseignement supérieur haïtiens publié annuellement par *Le Scientifique* (Vincent, *et al.*, 2025) met en évidence une caractéristique fondamentale du système universitaire haïtien : « *les universités sont davantage orientées vers leur mission d'enseignement que vers la recherche et le développement* ». En effet, l'indicateur relatif à l'enseignement affiche généralement des performances supérieures à celles observées pour la recherche scientifique. Selon les résultats du classement, l'UEH, l'Université Quisqueya (UNIQ) et l'ISTEAH obtiennent respectivement des scores très élevés en enseignement (89, 90 et 93 points), alors que l'indicateur de recherche vulgarisée révèle une forte disparité entre les établissements. L'UEH constitue une exception avec un score de référence en recherche, tandis que la majorité des universités enregistrent des scores inférieurs à 40, traduisant une faiblesse structurelle de la production scientifique nationale. Il convient toutefois de souligner que le résultat en recherche de l'UEH s'explique en partie par la méthodologie du classement, qui utilise l'établissement le plus performant comme base de référence pour la normalisation des scores. Ainsi, la valeur de 100 attribuée à l'UEH traduit sa position relative de leader national plutôt qu'un niveau absolu d'excellence scientifique. La majorité des autres universités obtiennent des scores inférieurs à 40, ce qui met en évidence la faiblesse générale de la production scientifique au sein du système universitaire haïtien.

Cette tendance est confirmée par l'analyse des tendances structurelles du classement, qui montre que près de 80 % des établissements d'enseignement supérieur haïtiens obtiennent un score inférieur à 40 en recherche scientifique, révélant ainsi les limites de la production, de la

diffusion et de la valorisation des connaissances dans le pays. À l'inverse, les universités cherchent davantage à se distinguer par la qualité de leur enseignement et leur contribution sociale, cette dernière constituant souvent un levier de visibilité plus accessible que la recherche académique. De plus, l'étude souligne que la recherche vulgarisée exerce une influence relativement faible sur le classement global des IES ($r \approx 0{,}42$), contrairement à l'enseignement et à la contribution sociale qui apparaissent comme des facteurs plus déterminants de la performance institutionnelle. En conséquence, les auteurs concluent que « *l'enseignement demeure le facteur le plus déterminant dans le classement tandis que la recherche vulgarisée reste limitée dans la plupart des établissements* ». Cette situation reflète les contraintes structurelles auxquelles fait face l'enseignement supérieur haïtien, notamment l'insuffisance du financement de la recherche, le manque de laboratoires et d'infrastructures scientifiques, la faible disponibilité de fonds compétitifs et l'absence d'une politique nationale robuste de soutien à la recherche et à l'innovation.

En fin de compte, malgré la croissance continue du nombre d'institutions d'enseignement supérieur en Haïti, les données disponibles suggèrent que la plupart de ces établissements fonctionnent principalement comme des institutions de formation professionnelle et académique plutôt que comme des universités de recherche capables de produire des connaissances scientifiques, des innovations technologiques ou des brevets contribuant au développement économique et social du pays. Cette réalité met en évidence la nécessité de renforcer les investissements dans la recherche scientifique afin de rééquilibrer la mission trilogique de l'université, fondée sur l'enseignement, la recherche et le service à la société.

3.2.8 Universités en Haïti et dans quelques pays de la Caraïbe : entre quantité et qualité

L'enseignement supérieur est reconnu comme un moteur essentiel du développement économique, social, scientifique et technologique. Selon l'UNESCO (2025a), l'UNESCO (2025b), l'UNESCO Institute for Statistics (2025) et l'UNESCO-IESALC (2025), les universités jouent un rôle central dans la production et la diffusion des connaissances, la formation du capital humain, la recherche scientifique, l'innovation et la réponse aux besoins changeants du marché du travail. Elles constituent également des espaces privilégiés de création de savoirs et de développement de solutions aux défis sociétaux. Dans la Caraïbe, les systèmes universitaires présentent des configurations très différentes. Alors que certains pays privilégient un nombre restreint d'universités fortement structurées et orientées vers la recherche, d'autres, comme Haïti, ont connu une expansion rapide du nombre d'établissements

supérieurs au cours des dernières décennies. Ainsi, cette croissance quantitative soulève des interrogations quant à la qualité de la formation offerte, à la capacité de recherche des institutions et à leur contribution réelle au développement du pays. À la figure (7), il est comparé le nombre d'établissements universitaires reconnus dans quelques pays de la Caraïbe selon l'ANESRS (2026), le Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (MESCyT, 2024, 2025), le University Council of Jamaica (UCJ, 2026), Noticias de América Latina y el Caribe (NODAL, 2019) et CAN Cuban News (2024).

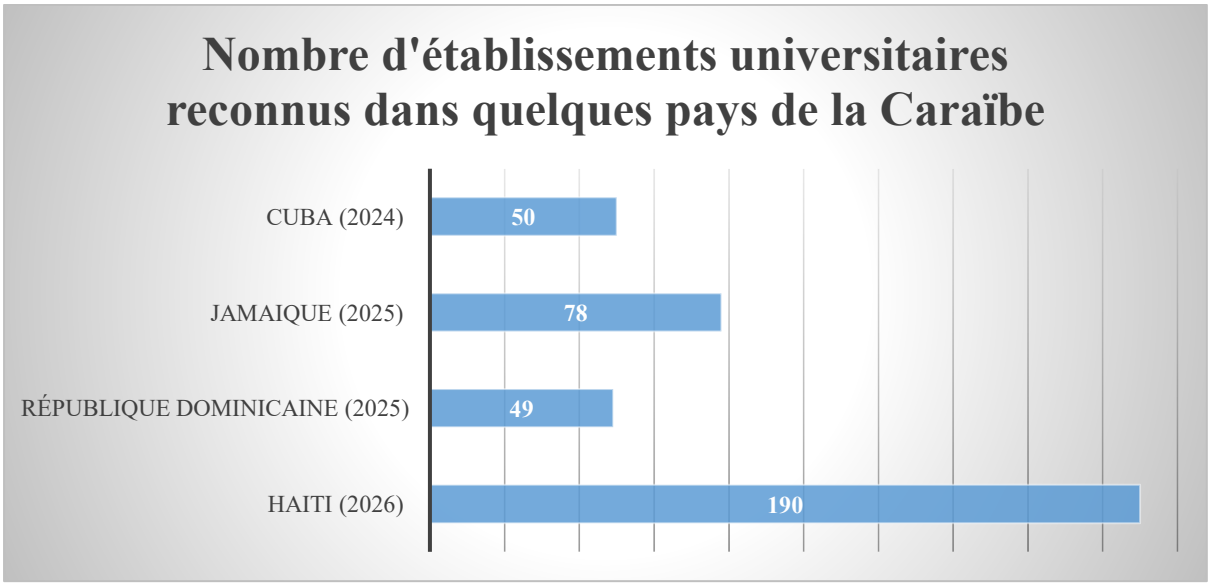


Figure 7. Nombre d'établissements universitaires reconnus dans quelques pays de la Caraïbe

La figure (7) montre qu'Haïti possède plus d'établissements universitaires reconnus que Cuba, la Jamaïque et la République dominicaine réunis. Toutefois, cette supériorité numérique ne se reflète pas nécessairement dans les indicateurs de recherche, d'innovation ou de développement technologique. À Cuba, les universités accréditées sont fortement intégrées à la politique nationale de recherche, notamment dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de l'agriculture et de l'ingénierie. Dans cette dynamique, le pays a développé un système universitaire étroitement lié aux priorités nationales de développement. Par ailleurs, la République dominicaine dispose d'un nombre relativement limité d'universités, mais plusieurs d'entre elles possèdent des centres de recherche, des programmes de troisième cycle et des partenariats internationaux qui contribuent à la production scientifique nationale. Quant à la Jamaïque, elle s'appuie sur quelques institutions majeures, notamment *University of the West Indies* (UWI), dont l'influence scientifique et académique dépasse largement les frontières nationales. À l'inverse, le système universitaire haïtien se caractérise par une forte fragmentation institutionnelle. Car, une proportion importante des établissements est constituée

de petites universités privées concentrées dans les formations professionnelles, avec des capacités souvent limitées en matière de recherche, d'innovation et de production scientifique.

Par rapport à ces pays dans les Grandes Antilles, Cuba est de loin le pays le plus investi dans la R&D. Les estimations récentes situent ses dépenses autour de 0,36 % du PIB, parfois davantage selon les années et les programmes prioritaires, notamment en santé, biotechnologies et sciences médicales (Trading Economics, 2026). Delà, il est à rappeler que le système est fortement étatisé et centralisé, ce qui favorise une orientation stratégique de la recherche. Pour la Jamaïque, les dépenses de R&D sont estimées autour de 0,06 % du PIB en 2002 (Statbase, 2002). Toutefois, le gouvernement jamaïcain cherche depuis 2023 à dynamiser l'innovation pour stimuler l'économie. Dans ce contexte, à travers sa politique nationale de science et de technologie, le gouvernement a alloué 834 939 millions de dollars à la recherche et au développement, soit six pour cent de plus que l'allocation 2022/2023, dans le but d'atteindre à terme un objectif de 1,5 % de son PIB (Linton, 2023). De sa part, la République dominicaine investit relativement peu mais de manière croissante, avec des estimations proches de 0,03 % à 0,01 % du PIB (Faxas, 2020). Le pays a renforcé récemment ses politiques de science et innovation, mais le système de recherche reste en développement et dépend encore fortement de la coopération internationale. Enfin, Haïti se situe à l'extrémité basse du classement, avec des dépenses de R&D très faibles, souvent inférieures à 0,05 % du PIB, et parfois difficiles à quantifier précisément en raison de l'absence de système national structuré de statistiques scientifiques (World Bank, 2025). Pour leur part, Aubin & Castil (2026) révèlent qu'Haïti investit seulement 0,08% du PIB en R&D. En Haïti, la recherche repose largement sur des initiatives universitaires isolées et des financements externes.

En conséquence, l'enjeu pour Haïti ne semble donc plus résider principalement dans l'augmentation du nombre d'universités, mais plutôt dans l'amélioration de leur qualité, de leur capacité de recherche et de leur contribution effective au développement national, ce qui suppose une politique de renforcement du système universitaire orientée vers l'accréditation et l'évaluation périodique des établissements, le financement compétitif de la recherche, le développement des programmes de maîtrise et de doctorat selon les politiques publiques de développement, la création de laboratoires de recherche, l'intégration université–industrie, la valorisation des publications scientifiques ainsi que le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat universitaire. Dans cette perspective, le défi pour Haïti consiste à transformer son important réseau universitaire en un véritable moteur de développement scientifique, économique et social.

3.3. Carence de compétences en STIM, fuite des cerveaux et perte du capital scientifique

La carence de compétences des pays les moins avancés (PMA) dans les domaines technologiques et scientifiques est l'un des principaux handicaps au succès généralement des projets et particulièrement des projets technologiques. De par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale [AISS] & IBM (2004, p. 8), certains pays sont à l'ère de la modernisation de leur technologie alors que d'autres n'en sont qu'au début de l'informatisation. Ceci dit, grâce aux compétences acquises dans les domaines technologiques et scientifiques, certains pays développés et en développement s'engagent dans un processus continuel d'innovation technologique et cherchent à s'adapter aux nouvelles technologies existantes alors que les PMA souffrent d'une carence de compétences dans les domaines technologiques et scientifiques.

Pour illustrer, l'analyse des données d'un rapport de l'UNESCO (2015, p. 16) montre que les PMA détiennent en 2013 seulement 0,8 % du nombre mondial de chercheurs dans le monde alors que les pays faisant partie du G-20 en détiennent 86,9 %. Ce rapport est l'un des témoins des inégalités existant entre les économies à revenu faible et celles à revenu élevé. Plus loin, les tendances en matière de publications scientifiques montrent qu'Haïti affiche la production la moins intensive parmi les pays de la CARICOM, soit 6 publications scientifiques par million d'Habitants entre 2005 et 2014 et 9 publications scientifiques par million d'Habitants en 2019 (Ramkissoon & Kahwa, s.d, p. 171 ; Gajadhar & Kahwa, 2021, p. 191). Entre autres, une recherche effectuée par ISTEAH & UNESCO (2019, p. 32) fait état que seulement 43 institutions d'enseignement post-secondaire sur 92 universités accréditées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) offrent des programmes relatifs aux domaines Science, Technologie, Ingénierie et Maths (STIM) en Haïti (l'un des PMA). En matière de compétences nécessaires à l'utilisation, l'adoption et l'adaptation des nouvelles technologies, Haïti occupe la 147ème place sur 158 (UNCTAD, 2021, p. 137-144).

Par ailleurs, la carence de compétences dans les domaines technologiques et scientifiques constatée dans les PMA peut également s'expliquer par le phénomène de la fuite de cerveaux. En effet, avec la mondialisation, les personnes qualifiées comme les moins aptes quittent leur pays d'origine en quête de nouvelles opportunités afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, l'analyse des données présentées par Bellemare (2010) montre que la fuite des cerveaux est beaucoup plus répandue dans les continents et régions à économies faibles, notamment dans les pays de la Caraïbe et d'Afrique. Alors qu'Iqbal (2011) fait mention de la difficulté de

développement des PMA sans main-d'œuvre qualifiée, divers travaux de recherche ont montré que des PMA comme Haïti fait partie des pays possédant le plus grand taux de fuite de cerveaux dans le monde, soit pas moins de 80 % pour Haïti (Iqbal, 2011 ; Bellemare, 2010 ; Pierre, 2014). Dans le même ordre d'idée, avec une proportion supérieure à 85 % de ses ressources humaines qualifiées vivant à l'étranger, Haïti est confrontée à une érosion continue de son capital intellectuel et professionnel (Primo, 2024). Cette situation peut s'expliquer, en partie, par l'absence d'une véritable politique publique de soutien à la recherche scientifique en Haïti. En effet, bien que l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) ait été créée, elle ne dispose pas encore des ressources financières nécessaires pour promouvoir, financer et subventionner efficacement la recherche scientifique dans le pays.

De par l'analyse de la grille d'observation non participante, la fuite des cerveaux des professionnels issus du premier au troisième cycles universitaires, en Haïti, s'explique par l'interaction de facteurs structurels et conjoncturels, notamment la faiblesse des perspectives économiques, l'insuffisance des emplois qualifiés, les faibles rémunérations, les crises humanitaires, la rareté des financements destinés à la recherche et à l'innovation, ainsi que la fragilité des institutions publiques. À ces contraintes s'ajoutent l'instabilité politique, l'insécurité persistante et la détérioration des conditions de vie, qui poussent de nombreux professionnels qualifiés à s'établir dans des pays offrant de meilleures perspectives de carrière et une plus grande stabilité. Par ailleurs, l'existence de réseaux diasporiques bien établis et de programmes d'immigration mis en œuvre par certains pays, notamment les États-Unis et le Canada, favorise la mobilité internationale des professionnels haïtiens qualifiés et contribue au maintien du phénomène de fuite des cerveaux.

Dans cette optique, le rapport publié par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (2007, p. 1) corrobore notre observation au sujet des PMA où la migration internationale de personnes qualifiées constitue une contrainte au développement de leur potentiel technologique. De nos jours, malgré la prolifération du phénomène de « fuite de cerveaux » à partir des PMA, les politiques publiques devant conduire à la réduction de l'exode des compétences dans certains secteurs prioritaires font défaut dans les PMA. Ainsi, l'une des conséquences les plus préoccupantes du sous-financement de la recherche est l'exode continu des compétences scientifiques. Dans ce contexte, de nombreux chercheurs haïtiens poursuivent leurs études de maîtrise, de doctorat ou de postdoctorat à l'étranger grâce à des bourses internationales. Cependant, faute d'opportunités professionnelles et de conditions de recherche

adéquates en Haïti, plusieurs choisissent de poursuivre leur carrière dans les pays d'accueil. Cette migration des talents représente une perte importante pour le pays. Car, les ressources investies dans la formation de ces professionnels ne se traduisent pas nécessairement par un renforcement durable des capacités nationales. Par ailleurs, les chercheurs et professeurs de carrière qui décident de revenir en Haïti se heurtent souvent à plusieurs obstacles l'absence de postes de recherche permanents, le manque de financement compétitif, l'insuffisance des infrastructures scientifiques, la faiblesse des réseaux de recherche nationaux et les difficultés d'accès aux équipements spécialisés et aux opportunités d'emploi. Cette situation contribue à maintenir un cercle vicieux dans lequel le faible investissement scientifique entraîne la perte des compétences, laquelle réduit à son tour la capacité du pays à développer une recherche de qualité.

3.4 Impacts du sous-financement de la recherche scientifique sur la gestion des projets de développement en Haïti

La faiblesse de la recherche scientifique nationale affecte également la qualité des politiques publiques dans la mesure où les décideurs disposent de moins de données probantes et de connaissances contextualisées pour éclairer leurs choix et évaluer l'efficacité des interventions publiques (UNESCO, 2024 ; Fillol, *et al.*, 2020). Ainsi, dans les pays disposant d'écosystèmes scientifiques robustes, les gouvernements s'appuient régulièrement sur les résultats de recherche pour élaborer leurs politiques, évaluer les programmes publics et anticiper les risques émergents. En Haïti, de nombreuses interventions publiques et projets de développement sont encore conçus avec une quantité limitée de données scientifiques locales. Les études diagnostiques, lorsqu'elles existent, sont fréquemment réalisées dans le cadre de projets ponctuels financés par des partenaires internationaux. Cette situation engendre plusieurs difficultés une compréhension incomplète des problématiques locales, une faible capacité d'évaluation des politiques publiques, une duplication de certaines interventions, une allocation inefficace des ressources et une difficulté à mesurer les impacts réels des programmes. Par conséquent, l'absence d'une culture institutionnelle fondée sur les données probantes en Haïti réduit l'efficacité globale des investissements réalisés dans plusieurs secteurs du développement.

Entre autres, le déficit de recherche scientifique influence directement la qualité de la gestion des projets de développement. Car, la gestion de projets moderne repose sur plusieurs principes scientifiques, notamment l'analyse rigoureuse des besoins, la collecte de données fiables,

l'identification des risques, l'évaluation continue des résultats et la capitalisation des leçons apprises (Kerzner, 2025 ; Organisation for Economic Cooperation and Development, 2021 ; Project Management Institute, 2021). Ainsi, lorsque ces éléments ne sont pas soutenus par des capacités nationales de recherche, les projets risquent davantage de produire des résultats limités ou difficilement durables. Dans le contexte haïtien, plusieurs initiatives de développement ont été mises en œuvre sans qu'un système robuste de recherche et d'évaluation accompagne leur conception ou leur exécution. Cette réalité contribue parfois à l'émergence de projets échoués, mitigés, sous-performants, peu adaptés aux besoins des communautés (maitres d'ouvrage, utilisateurs ou bénéficiaires) ou difficilement reproductibles à long terme. Pourtant, la recherche scientifique devrait constituer le socle de la planification stratégique, de la gouvernance publique et du développement territorial. En son absence, les décideurs disposent de moins d'outils pour comprendre les dynamiques sociales, économiques et environnementales qui influencent le succès des interventions. Ainsi, le sous-financement de la recherche ne constitue pas seulement un problème académique mais représente également un enjeu majeur de gouvernance, d'efficacité des politiques publiques et de développement durable.

En définitive, les résultats de cette analyse montrent que le sous-financement chronique de la recherche scientifique constitue un obstacle majeur au développement d'Haïti. Au-delà des difficultés rencontrées par les chercheurs et les institutions universitaires, cette situation affecte directement la capacité du pays à produire des connaissances stratégiques, à innover et à élaborer des politiques publiques fondées sur des données probantes. Les constats observés en Haïti rejoignent ceux documentés dans plusieurs pays en développement. Au Mexique, Quezada-Ramírez et Chin-Chan (2021) ont démontré que l'insuffisance des investissements en recherche contribue à l'exode des chercheurs, à la faiblesse de l'innovation et à la dépendance technologique. Des analyses similaires ont été réalisées en Amérique latine, en Afrique et dans les Caraïbes, où la recherche scientifique demeure souvent perçue comme une dépense plutôt qu'un investissement stratégique. Pourtant, l'expérience de plusieurs pays émergents démontre qu'un engagement soutenu en faveur de la science peut produire des résultats significatifs (UNESCO Institute for Statistics, 2026 ; Organisation for Economic Cooperation and Development, 2025 ; UNESCO, 2015). Ces investissements ont favorisé la diversification économique, l'amélioration des systèmes éducatifs et le renforcement des capacités institutionnelles. Dans le cas d'Haïti, la recherche scientifique pourrait contribuer à répondre à plusieurs défis prioritaires, notamment la sécurité alimentaire, la résilience climatique, la

gestion des risques de catastrophes, la santé publique, la gouvernance territoriale, la sécurité publique, l'éducation, la transformation numérique et la gestion des projets de développement. En conséquence, le renforcement des capacités nationales de recherche permettrait également à réduire la dépendance du pays envers les expertises étrangères et de promouvoir des solutions davantage adaptées aux réalités nationales.

3.5 L'université haïtienne face à sa mission de recherche et d'innovation : défis et perspectives de développement

L'analyse du paysage de l'enseignement supérieur haïtien met en évidence un paradoxe important. Bien qu'Haïti compte 190 institutions d'enseignement supérieur au cours de l'année 2026, cette croissance quantitative ne semble pas s'être accompagnée d'un renforcement proportionnel de la mission fondamentale de l'université, traditionnellement articulée autour de trois fonctions indissociables à savoir la formation, la recherche et le service à la société (Nguyen Quoc, et al., 2021 ; Compagnucci & Spigarelli, 2020). La multiplication des établissements paraît davantage répondre à une logique d'expansion de l'offre de formation qu'à une véritable stratégie nationale de développement de la recherche scientifique, de l'innovation et du transfert des connaissances. Dans ces conditions, la prolifération des institutions d'enseignement supérieur ne constitue pas nécessairement un indicateur de performance du système universitaire lorsque les activités de recherche demeurent marginales ou inexistantes.

Cette situation contraste avec celle de plusieurs pays de la Caraïbe qui disposent d'un nombre relativement plus limité d'universités, mais dont celles-ci remplissent davantage leur mission universitaire grâce à des investissements soutenus dans la recherche et le développement (R&D). Par conséquent, les retombées de cette orientation sont observables dans plusieurs secteurs stratégiques. À Cuba, les universités ont contribué de manière déterminante aux avancées de la médecine, de la biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. En République dominicaine, les établissements d'enseignement supérieur entretiennent des collaborations avec les secteurs agricole, agroalimentaire et industriel afin d'améliorer la productivité, la qualité des produits et la compétitivité nationale. Ces expériences démontrent que l'université constitue un levier essentiel du développement économique lorsqu'elle s'inscrit pleinement dans sa mission scientifique.

De manière générale, la recherche scientifique est étroitement liée au système productif (Le, *et al.*, 2022 ; Cammeraat, *et al.*, 2021). Le développement d'industries de transformation, d'usines manufacturières, de laboratoires pharmaceutiques, d'entreprises technologiques ou

agroalimentaires génère une demande croissante en recherche appliquée. Ces structures ont besoin de spécialistes capables de concevoir des prototypes, de réaliser des essais expérimentaux, d'assurer le contrôle de qualité, d'améliorer les procédés de fabrication, de développer de nouveaux produits et de résoudre des problèmes techniques complexes. Dans les économies fondées sur la connaissance, ces activités sont principalement assurées par des chercheurs universitaires, des laboratoires de recherche et des centres d'innovation travaillant en partenariat avec le secteur privé.

Delà, les universités ne se limitent pas à transmettre des connaissances (Etzkowitz & Leydesdorff, 2000). Elles produisent également de nouveaux savoirs, valident ou réfutent les connaissances existantes, proposent des innovations technologiques et accompagnent les entreprises dans leurs processus d'amélioration continue. Cette fonction de recherche constitue l'un des principaux moteurs de la compétitivité économique, puisqu'elle permet aux entreprises d'innover, de réduire leurs coûts de production, d'améliorer la qualité de leurs produits et de conquérir de nouveaux marchés. Dans cette perspective, l'université moderne agit comme un partenaire stratégique du développement national. En Haïti, cette dynamique demeure encore insuffisamment développée. Dans plusieurs secteurs de production, les procédés techniques continuent d'être transmis essentiellement par apprentissage traditionnel ou par l'expérience empirique, sans qu'ils ne fassent systématiquement l'objet de validations scientifiques ou d'améliorations issues de la recherche universitaire. Cette situation limite la production de connaissances adaptées aux réalités nationales et freine l'émergence d'innovations susceptibles d'accroître la valeur ajoutée des produits haïtiens.

Le cas du clairin constitue une illustration pertinente de cette problématique. Cette boisson traditionnelle représente un patrimoine économique et culturel important dont les techniques de production se transmettent principalement de génération en génération. Toutefois, relativement peu d'études universitaires approfondies ont porté sur la caractérisation physicochimique du produit, la diversité des levures utilisées, la qualité microbiologique, les procédés de fermentation, le respect des normes sanitaires ou encore les propriétés particulières liées aux terroirs haïtiens. Pourtant, ces travaux pourraient permettre d'améliorer la qualité du produit, de renforcer sa compétitivité internationale, de faciliter sa certification et de valoriser davantage le savoir-faire local. Cette démarche relève pleinement de la mission des laboratoires universitaires spécialisés en chimie, microbiologie, agronomie, génie des procédés et sciences alimentaires. Ainsi, cette logique pourrait être étendue à de nombreux autres secteurs stratégiques du pays. Les universités haïtiennes pourraient contribuer au développement de

pesticides biologiques adaptés aux conditions locales, à la création de nouvelles variétés de semences résistantes aux changements climatiques, à la formulation d'engrais plus performants, au développement de produits pharmaceutiques issus de la biodiversité nationale, à la conception de produits cosmétiques valorisant les ressources naturelles haïtiennes ainsi qu'à l'innovation d'équipements agricoles et industriels mieux adaptés aux réalités du territoire. En définitive, l'ensemble de ces activités relève directement de la recherche et développement (R&D), laquelle constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la croissance économique dans les pays industrialisés et émergents.

Pour atteindre ces objectifs, les universités doivent disposer de centres et de laboratoires de recherche suffisamment équipés ainsi que d'un personnel scientifique qualifié. Elles devraient également développer des partenariats durables avec les entreprises publiques et privées afin de répondre aux besoins concrets de l'économie nationale. Dans plusieurs pays, les professeurs-chercheurs interviennent régulièrement comme experts ou consultants auprès des entreprises, favorisant ainsi le transfert de technologies, la résolution de problèmes industriels et l'innovation continue (Ankrah, *et al.*, 2015 ; Perkmann, *et al.*, 2013 ; Cohen, *et al.*, 2002). Ce rapprochement entre universités et secteur productif demeure encore limité en Haïti. Dans un pays dont l'histoire économique repose largement sur l'agriculture, les universités haïtiennes devraient jouer un rôle majeur dans la création de nouvelles variétés végétales adaptées aux conditions agroécologiques nationales, l'amélioration des rendements agricoles, la conservation des ressources génétiques locales ainsi que le développement de techniques de production plus durables. De même, elles devraient conduire des recherches sur la qualité des eaux, la gestion des ressources hydriques, la préservation des sols, la biodiversité, les ressources minières, les risques environnementaux et les effets des changements climatiques afin d'éclairer les politiques publiques par des données scientifiques fiables.

Lorsque les universités réalisent des découvertes scientifiques ou développent des innovations technologiques, celles-ci peuvent faire l'objet d'une protection de la propriété intellectuelle, notamment par le dépôt de brevets, de licences d'exploitation ou d'autres mécanismes de transfert technologique (Siegel, *et al.*, 2007 ; Bozeman, 2000). Les entreprises intéressées peuvent ensuite acquérir des licences d'utilisation ou conclure des contrats de valorisation de ces résultats de recherche. Dans de nombreux pays, ces activités constituent une source importante de revenus pour les universités et contribuent au financement de nouvelles recherches. Certaines universités internationales tirent ainsi une part significative de leurs ressources de la commercialisation de leurs innovations, renforçant ainsi leur autonomie

financière et leur capacité d'investissement scientifique. Néanmoins, le faible niveau d'industrialisation de l'économie haïtienne limite la demande nationale en recherche appliquée et réduit les possibilités de collaboration entre les universités et les entreprises. Cette faiblesse structurelle constitue un frein important au développement de la recherche et développement. En parallèle, les politiques publiques devraient encourager la création d'entreprises innovantes, de pôles technologiques, de laboratoires industriels et de centres d'innovation capables de collaborer avec les établissements universitaires dans une logique d'écosystème national de l'innovation.

À l'échelle régionale, le renforcement de la coopération universitaire au sein de la Caraïbe représente également une opportunité stratégique. Des programmes d'échanges de professeurs, de chercheurs, de doctorants et d'étudiants permettraient à Haïti de bénéficier des expertises développées dans les pays voisins, notamment dans les domaines de la médecine, de l'agriculture, des sciences marines, des énergies renouvelables, des biotechnologies et de l'ingénierie. Dans cette dynamique, ces coopérations favoriseraient le transfert de compétences, l'émergence de projets de recherche conjoints et le développement de réseaux scientifiques régionaux. Enfin, les politiques de bourses d'études devraient être pleinement intégrées dans une stratégie nationale de développement scientifique. Le financement des études à l'étranger devrait être accompagné d'un mécanisme de suivi des bénéficiaires, d'une planification de leur retour et d'une politique d'insertion professionnelle adaptée à leurs domaines d'expertise. Plusieurs pays ont mis en place des chaires de recherche, des fonds compétitifs, des laboratoires spécialisés et des conditions salariales attractives afin d'encourager le retour de leurs chercheurs formés à l'étranger. Une telle approche permettrait à Haïti de constituer progressivement une masse critique de chercheurs capables d'assurer la relève scientifique nationale et de contribuer durablement au développement économique, technologique et social du pays.

4. Conclusion

La recherche scientifique constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs du développement économique, social, technologique et institutionnel des nations. Toutefois, les résultats de cette étude montrent qu'en Haïti, le sous-financement chronique de la recherche limite considérablement la capacité du pays à produire des connaissances, à innover et à répondre efficacement à ses défis de développement. À cet effet, l'analyse met en évidence des fragilités structurelles persistantes, caractérisées par l'insuffisance des ressources financières consacrées à la recherche, la prédominance de la mission d'enseignement au sein des institutions

d'enseignement supérieur, la faible valorisation de la mission de recherche, l'absence de laboratoires et de centres de recherche suffisamment équipés, ainsi que l'exode continu des compétences scientifiques et techniques. Malgré une progression graduelle de la production scientifique nationale au cours des dernières années, les indicateurs analysés révèlent que les capacités nationales de recherche demeurent insuffisantes pour soutenir durablement les ambitions de développement du pays.

Au-delà de ces constats, cette étude met également en évidence les limites de l'écosystème national de recherche, de développement et d'innovation. Ainsi, la forte dépendance aux collaborations internationales, le faible nombre de brevets enregistrés, la concentration des publications dans un nombre limité de disciplines ainsi que les faibles interactions entre les universités, les entreprises et les pouvoirs publics traduisent une faible intégration de la recherche au système productif national. Or, dans les économies fondées sur la connaissance, les universités ne se limitent pas à former des diplômés. Elles constituent des acteurs centraux de la production scientifique, du transfert technologique, de la création d'innovations et de l'accompagnement des secteurs productifs grâce à des partenariats étroits avec les entreprises et les institutions publiques. En Haïti, cette fonction stratégique demeure encore insuffisamment développée, limitant la capacité des universités à contribuer à la création de valeur, à l'amélioration des procédés de production, à la résolution de problèmes nationaux et à la compétitivité de l'économie.

En conséquence, cette situation affecte non seulement les universités et les chercheurs, mais également la qualité des politiques publiques, l'efficacité des projets de développement et la capacité du pays à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). En l'absence d'un système scientifique robuste, les décideurs disposent de moins de données probantes pour orienter leurs choix, tandis que plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'agriculture, la santé, l'environnement, l'industrie, les ressources naturelles et les infrastructures, demeurent insuffisamment soutenus par la recherche nationale. De plus, le faible niveau d'industrialisation et le nombre limité d'entreprises de production et de transformation réduisent les possibilités de développement de la recherche appliquée, de l'innovation et de la valorisation des résultats scientifiques. À l'inverse, l'expérience de plusieurs pays démontre que des investissements soutenus dans la science, la technologie, l'innovation et la recherche-développement (R&D), combinés à une coopération étroite entre les universités, les entreprises et l'État, favorisent la croissance économique, la création d'emplois qualifiés, le développement de nouveaux produits, l'amélioration de la compétitivité ainsi que le renforcement de la souveraineté

scientifique. Dans cette perspective, le renforcement des capacités nationales de recherche suppose non seulement une augmentation des financements publics et privés, mais également la création de laboratoires modernes, de centres de recherche performants, de mécanismes de valorisation de la propriété intellectuelle, de partenariats université-industrie, d'incubateurs d'entreprises innovantes ainsi que de politiques publiques favorisant le développement d'un véritable système national d'innovation.

Par ailleurs, le développement de la recherche scientifique doit s'accompagner d'une politique nationale cohérente de formation et de rétention des ressources humaines hautement qualifiées. Delà, les programmes de bourses, les échanges universitaires internationaux et les formations doctorales devraient être intégrés à une stratégie nationale visant à développer les compétences dans les secteurs prioritaires du pays, tout en favorisant le retour et l'insertion professionnelle des chercheurs grâce à des chaires de recherche, des financements compétitifs et des conditions de travail attractives. Dans cette dynamique, le renforcement du rôle de l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS) apparaît indispensable pour assurer la coordination des politiques nationales de recherche, promouvoir une culture de l'évaluation scientifique et stimuler les collaborations entre les différents acteurs du système d'innovation.

En définitive, le développement durable d'Haïti ne pourra être pleinement réalisé sans une transformation profonde de son système d'enseignement supérieur et de recherche. Plus qu'un simple lieu de formation, l'université doit devenir un moteur de production de connaissances, d'innovation, de transfert technologique et de développement économique. À cet effet, il apparaît nécessaire de privilégier la consolidation d'universités capables d'assumer pleinement leur mission fondamentale « *formation, recherche et service à la société* » plutôt que la seule prolifération des institutions d'enseignement supérieur dépourvues des capacités scientifiques, humaines et matérielles nécessaires. C'est à cette condition que la science, la recherche et l'innovation pourront devenir de véritables piliers de la transformation économique, sociale et institutionnelle d'Haïti.

Références

Amable, B. (1999). *Un survol des théories de la croissance endogène*. Université Paris X et CEPREMAP, Paris.

Amable, B., & Guellec, D. (1992). Les théories de la croissance endogène. *Revue d'économie politique*, (3), 314-377.

ANESRS. (2026). *Liste des Institutions Privées et Publiques Supérieur (IES) reconnues en Haiti*.

Ankrah, S., & Omar, A. T. (2015). Universities–industry collaboration: A systematic review. *Scandinavian journal of management*, *31*(3), 387-408. https://doi.org/10.1016/j.scaman.2015.02.003

Arocena, R., & Sutz, J. (2005). Latin American universities: From an original revolution to an uncertain transition. *Higher Education*, 50(4), 573–592. https://doi.org/10.1007/s10734-004-6367-8

Association Internationale de la Sécurité Sociale [AISS] & IBM. (2004). *La gestion de projet de Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la sécurité sociale*. Genève : IBM.

Aubin, Q. & Castil, J. W. (2026). Le Rôle central de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le Développement d'Haïti. *Espace Sciences et Société*, 2026. https://infosnation.com/le-role-central-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche-scientifique-dans-le-developpement-dhaiti/?amp=1

Banque de technologies des Nations Unies pour les pays les moins avancés. (2022). Science, technologie et innovation dans les pays les moins avancés – État des lieux Résumé analytique. Consulté le 18 juin 2026 sur https://www.un.org/technologybank/sites/www.un.org.technologybank/files/un_technology_bank_for_least_developed_countries_-_executive_summary_v13_fr_web.pdf

Banque Mondiale. (S.d). *Dépenses publiques en éducation (% du PIB) – Haiti*. Banque Mondiale et Institut des statistiques de l'organisation des nations-unies pour l'éducation, la science et la culture.

Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. *Journal of Political Economy*, 98(5), S103-S125. https://doi.org/10.1086/261726

Bazile, E. K. (2024). *1% du PIB pour renforcer le système éducatif haïtien*. Le Nouvelliste.

Bellemare, F-A. (2010). « Migrations et fuite des cerveaux dans les économies insulaires caribéennes : éléments de réflexion », *Études caribéennes* [En ligne], 16, consulté le 22 septembre 2022. DOI : https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4702

Bolaños-Villegas, P., Cabrerizo, F., Brown, F., Zancán, P., Barrera, J. F., González-Muñoz, P. A., et al. (2020). *Latin America: reduced S&T investment puts sustainable development at risk*. ScienceOpen.

Bozeman, B. (2000). Technology transfer and public policy: a review of research and theory. *Research policy*, *29*(4-5), 627-655. https://doi.org/10.1016/S0048-7333(99)00093-1

Cammeraat, E., Samek, L., & Squicciarini, M. (2021). The role of innovation and human capital for the productivity of industries. *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*. https://doi.org/10.1787/197c6ae9-en

CAN Cuban News. 2024). *What will characterize Cuba's 2024 school year?* http://www.cubanews.acn.cu/cuba/23438-what-will-characterize-cuba-s-2024-school-year

Cohen, W. M., Nelson, R. R., & Walsh, J. P. (2002). Links and impacts: the influence of public research on industrial R&D. *Management science*, *48*(1), 1-23. https://doi.org/10.1287/mnsc.48.1.1.14273

Compagnucci, L., & Spigarelli, F. (2020). The Third Mission of the university: A systematic literature review on potentials and constraints. *Technological forecasting and social change*, *161*, 120284. https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.120284

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. (2007). Rapport sur les PMA - Points saillants, *RPMA*, 4, 1-4.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. (CNUCED, 2021). *Les pays les moins avancés dans le monde post-COVID : tirer les enseignements de 50 ans d'expérience*. États-Unis d'Amérique : United Nations Publications.

Docquier, F., Lohest, O., & Marfouk, A. (2007). Brain drain in developing countries. *The World Bank Economic Review*, 21(2), 193-218. https://doi.org/10.1093/wber/lhm008

Espace Sciences et Société – Infos Nation (2026). Entretiens Scientifiques | ANESRS : refonder l'enseignement supérieur haïtien pour restaurer la crédibilité académique. InfosNation-Espace Sciences et Société le 2 mars 2026. https://infosnation.com/entretiens-scientifiques-anesrs-refonder-lenseignement-superieur-haitien-pour-restaurer-la-credibilite-academique/

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation: From National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university–industry–government relations. *Research Policy*, 29(2), 109-123. https://doi.org/10.1016/S0048-7333(99)00055-4

Faxas, N. (2020). *Investigación en RD: de cómo su ausencia se refleja en materia COVID-19*. https://acento.com.do/actualidad/investigacion-en-rd-de-como-su-ausencia-se-refleja-en-materia-covid-19-8859678.html

Fillol, A., Kadio, K. et Gautier, L. (2020). L'utilisation des connaissances pour informer des politiques publiques : d'une prescription technocratique internationale à la réalité politique des terrains. *Revue française des affaires sociales*, 103-127. https://doi.org/10.3917/rfas.204.0103

Florida, D. (2023). *Les territoires agricoles haïtiens entre dérégulation des marchés, crise politique et résistance paysanne. Les cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord* (Doctoral dissertation, Université Paris-Nord-Paris XIII).

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022*. Rome: FAO. https://doi.org/10.4060/cc0639en

Gajadhar, A. S. and Kahwa, I. A. (2021) Caricom. In *UNESCO Science Report: the Race Against Time for Smarter Development*. Schneegans, S.; Straza, T. and J. Lewis. Paris : UNESCO Publishing.

Galina, C. S., Martínez, J. F., & Murphy, B. D. (2023). Constraints on research in biological and agricultural science in developing countries: The example of Latin America. *Publications*, 11(2), 22. https://doi.org/10.3390/publications11020022

Global Facility for Disaster Reduction and Recovery. *Haïti : Renforcement de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique*. Banque mondiale. https://www.gfdrr.org/fr/haiti-renforcement-de-la-resilience-face-aux-catastrophes-et-au-changement-climatique

Groupe de la Banque Mondiale (2022). Haiti : Vers une réponse aux crises récurrentes et à la fragilité chronique. Washington : Banque internationale pour la reconstruction et le développement / La Banque mondiale. Consulté le 18 juin 2026 sur https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d3e0ab70-a66f-5624-a36c-11b44c2ed4f6/content

Gumus, E., & Celikay, F. (2015). R&D expenditure and economic growth: New empirical evidence. *The Journal of Applied Economic Research*, 9(3), 205-217. https://doi.org/10.1177/0973801015579753

Iqbal, S. (2011). Fuite de cerveaux et envois de fonds. Groupe de la Banque Mondiale. Consulté de 22 septembre 2022 du https://web.worldbank.org/archive/EXTYOUTHINK_MAY2017/WEB/FUITE_-7.HTM

ISTEAH & UNESCO. (2019). *Rapport final du projet national SAGA-ISTEAH : Femmes et sciences en Haïti*.

Jean-Pierre, K., & Michel, G. (2026). Haïti face aux catastrophes naturelles : Quand la géographie rencontre l'histoire humaine. *Espace Sciences et Société*.

Kerzner, H. (2025). *Project management: a systems approach to planning, scheduling, and controlling*. John Wiley & Sons.

Le, T., Pham, H., Mai, S., & Vu, N. (2022). Frontier academic research, industrial R&D and technological progress: The case of OECD countries. *Technovation*, 114, 102436. https://doi.org/10.1016/j.technovation.2021.102436

Leroy, G. (2026). *Rapport OCDE : 3 400 milliards de dollars investis en R&D : où va l'innovation mondiale et quelle stratégie pour la France ?* Innovation Insights. Consulté le 18 juin 2026 sur https://www.financeinnovation.fr/2026/04/15/rapport-ocde-3-400-milliards-de-dollars-investis-en-rd-ou-va-linnovation-mondiale-et-quelle-strategie-pour-la-france/

Linton, L. (2023). *Government Allocates $834.9 Million for Research and Development*. The Jamaica Information Service. https://jis.gov.jm/government-allocates-834-9-million-for-research-and-development/

Lucas, R. E. Jr. (1988). On the mechanics of economic development. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3-42. https://doi.org/10.1016/0304-3932(88)90168-7

Michel, G., Jean-Pierre, K., Emmanuel, A., & Emmanuel, E. (2025). *Facteurs géophysiques et anthropiques influençant la vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles de 2000 à 2024 : une revue systématique*. https://www.researchgate.net/publication/394415960_Facteurs_geophysiques_et_anthropiques_influencant_la_vulnerabilite_d%27Haiti_aux_catastrophes_naturelles_de_2000_a_2024_une_revue_systematique

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). (2025, 19 août). *Circulaire No C-11:2580*.

Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (Mescyt, 2025). *Mescyt completa evaluación quinquenal y logra acreditación internacional para 11 Escuelas de Medicina en RD*. https://presidencia.gob.do/noticias/mescyt-completa-evaluacion-quinquenal-y-logra-acreditacion-internacional-para-11-escuelas

Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (Mescyt, 2024). *MESCyT entrega certificación de evaluación a 49 Instituciones de Educación Superior (IES)*. https://mescyt.gob.do/noticias/mescyt-entrega-certificacion-de-evaluacion-a-49-instituciones-de-educacion-superior-ies/

Moise, L. S. (2025). *Étude de l'efficacité des projets réalisés en Haïti par des organisations internationales après les catastrophes naturelles et des moments de crises politiques: une autopraxéographie* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Rimouski). Consulté le 18 juin 2026 sur https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/3336/

Nguyen Quoc, A., Le, M. T., & Pham, H. H. (2021). The impact of the third mission on teaching and research performance: Evidence from academic scholars in an emerging country. *Sage Open*, *11*(4), 21582440211054493. https://doi.org/10.1177/21582440211054493

Noticias de América Latina y el Caribe (2019). *Cuba cuenta con 50 universidades, 113 carreras y casi la mitad de la población tiene nivel superior*. https://www.nodal.am/2019/03/cuba-cuenta-con-50-universidades-113-carreras-y-casi-la-mitad-de-la-poblacion-tiene-nivel-superior/

OCDE. (2026). *Croissance stable des dépenses totales de R-D dans la zone OCDE ; réduction des crédits publics de R-D et réorientation vers la défense*. Consulté le 18 juin 2026 sur https://www.oecd.org/fr/data/insights/statistical-releases/2026/03/oecd-overall-rd-growth-stable-government-rd-budgets-decline-and-reorient-towards-defence.html

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. (UNESCO, 2006). *Rapport de l'UNESCO sur la science*. France : UNESCO.

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2023). *Main Science and Technology Indicators*. Consulté le 17 juin 2026 sur https://www.oecd.org/sti/msti.htm

Organisation for Economic Cooperation and Development. (2015). *The innovation imperative: Contributing to productivity, growth and well-being*. OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/9789264239814-en

Organisation for Economic Cooperation and Development. (2021). *Applying evaluation criteria thoughtfully*. OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/543e84ed-en

Organisation for Economic Co-operation and Development. (2024). *Science, technology, and innovation for sustainable and inclusive transformation: OECD contributions to the 2030 Agenda and beyond*. OECD Publishing. https://www.oecd.org/en/publications/oecd-contributions-to-the-2030-agenda-and-beyond_69c94bd4-en/full-report/component-8.html

Organisation for Economic Cooperation and Development. (2025). *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2025*: *Driving Change in a Shifting Landscape*. OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/5fe57b90-en

Perkmann, M., Tartari, V., McKelvey, M., Autio, E., Broström, A., D'este, P., ... & Sobrero, M. (2013). Academic engagement and commercialisation: A review of the literature on university–industry relations. *Research policy*, *42*(2), 423-442. https://doi.org/10.1016/j.respol.2012.09.007

Pierre, A. (2014). *Migration haïtienne : état des lieux sur une problématique*. Port-au-Prince.

Pierre, J. (2023). Vulnérabilité de la population haïtienne face aux changements climatiques : cas des producteurs de riz de la commune de Fort-Liberté de 2010 à 2020. Consulté le 18 juin 2026 sur https://umontreal.scholaris.ca/items/2a85f025-40b9-4e2b-81ca-53eb098f6bf3

Pierre, S. (2010). *Construction d'une Haïti nouvelle : vision et contribution du GRANH*. Canada : Presses internationales Polytechnique.

Primo, O. (2024). Mobilité internationale étudiante et fuite des cerveaux : le cas des étudiants haïtiens en France dans le contexte post-séisme de janvier 2010. *Études caribéennes*, (59). https://doi.org/10.4000/132z7

Project Management Institute. (PMI, 2021). *A guide to the project management body of knowledge (PMBOK® Guide)* (7th ed.). Project Management Institute.

Quezada-Ramírez, M. A., & Chin-Chan, M. (2021). Poor investment and limited research positions in biomedical research: Challenges for young researchers in Mexico. *Health Policy and Technology*, 10(2), 100509. https://doi.org/10.1016/j.hlpt.2021.100509

Ramkissoon, H. & Kahwa, I. A. (s.d.). CARICOM dans *Rapport de l'UNESCO sur la science*.

Roehrig, C. (2011). *La recherche comme moteur de croissance : défis et enjeux dans un contexte de globalisation* [Mémoire de maîtrise, École Polytechnique de Montréal]. PolyPublie. https://publications.polymtl.ca/624/

Romer, P. M. (1990). Endogenous technological change. *Journal of Political Economy*, 98(5), S71-S102. https://doi.org/10.1086/261725

Sachs, J.D., Schmidt-Traub, G., Mazzucato, M. et al. (2019). Six Transformations to achieve the Sustainable Development Goals. *Nature Sustainability*, 2, 805-814. https://doi.org/10.1038/s41893-019-0352-9

Saint Fleur, M. G. (2024). Crises environnementales en Haïti : Entre vulnérabilité territoriale et défis socio-écologiques. *Desenvolvimento e Sociedade*, (12), 101-108. Consulté le 18 juin 2026 sur https://revistas.uevora.pt/index.php/desenvolvimento_sociedade/article/view/719

Sanyal, B. C., & Varghese, N. V. (2007). *Knowledge for the future: Research capacity in developing countries*. UNESCO International Institute for Educational Planning (IIEP). Consulté le 18 juin 2026 sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000150690

Schot, J., & Steinmueller, W. E. (2020). The role of science, technology and innovation in the UN 2030 Agenda. *Technological Forecasting and Social Change*, 154, 119957. https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.119957

Siegel, D. S., Veugelers, R., & Wright, M. (2007). Technology transfer offices and commercialization of university intellectual property: performance and policy implications. *Oxford review of economic policy*, *23*(4), 640-660. https://doi.org/10.1093/oxrep/grm036

Statbase. (2002). *Research and development expenditure | Jamaica*. https://statbase.org/data/jam-research-and-development-expenditure/?utm_source=chatgpt.com

Tahtah, H. (2022). La croissance endogène et les dépenses publiques dans les études empiriques. *Geopolitics and Geostrategic Intelligence*, 4(1), 192-202.

The University council of Jamaica (2026). *What is the difference between registration and accreditation as practised by the UCJ?* https://www.ucj.org.jm/contact-us/

Trading Economics. (2026). *Cuba - Research And Development Expenditure (% Of GDP)*. https://tradingeconomics.com/cuba/research-and-development-expenditure-percent-of-gdp-wb-data.html

Tsepukh, I. (2025). Creativity as a Driving Force of Innovation in the Context of 21st-Century Ukrainian Scientific Thought. *Вісник Національної академії керівних кадрів культури і мистецтв*, (1), 392-397.

UNESCO Institute for Statistics. (2025). *Science, Technology and Innovation*. https://www.uis.unesco.org/en/themes/science-technology-innovation

UNESCO Institute for Statistics. (2026). *Science, Technology and Innovation*: monitoring progress toward enhancing scientific research and encouraging innovation. https://www.uis.unesco.org/en/themes/science-technology-innovation

UNESCO. (2015). *Rapport de l'UNESCO sur la science vers 2030 : Résumé exécutif*. France : Éditions UNESCO.

UNESCO. (2015). *Research at the forefront of the global race for sustainable development*. UNESCO. Consulté le 19 juin 2026 sur https://www.unesco.org/en/articles/research-forefront-global-race-sustainable-development-says-unesco-report

UNESCO. (2021). *UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development*. S. Schneegans, T. Straza and J. Lewis (eds). Paris: UNESCO Publishing. Consulté le 17 juin 2026 sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377433

UNESCO. (2024). *Improving the use of evidence for education policy, planning and implementation: Strategic review*. UNESCO. Consulté le 18 juin 2026 sur https://media.unesco.org/sites/default/files/webform/ed3002/388747eng.pdf

UNESCO. (2025a). *Ce qu'il faut savoir sur l'enseignement supérieur*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. https://www.unesco.org/fr/higher-education/need-know

UNESCO. (2025b). *Enseignement supérieur*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. https://www.unesco.org/fr/higher-education

UNESCO-IESALC. (2025). *Sustainable Development Goals: Higher Education and Development*. https://www.iesalc.unesco.org/en/sdgs

United Nations Conference on Trade and Development. (UNCTAD, 2021). *Technology and innovation report 2021*. Geneva : United Nations.

United Nations Office for Disaster Risk Reduction. (2022). *Global assessment report on disaster risk reduction 2022: our world at risk*. Geneva: UNDRR. https://www.undrr.org/gar2022-our-world-risk

United Nations. (2015). *Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. United Nations. https://sdgs.un.org/2030agenda

Vincent, M. D., Dona, R., Gravéus, E., Pierre, P. F., Ordena, S., Étienne, J. K., Pierre, O., Petit-Frère, S., Vincent, M. M., Étienne, M., Joseph Charles, L., Cossier, E. E., & Lagredelle, Y. (2025). Classement des universités d'Haïti en 2025 : entre insécurité, technologie et innovation. *Le Scientifique*, 6(6), 1-29. Consulté sur https://lescientifique.org/volume6numero6

Vose, P. B., & Cervellini, A. (1983). Les problèmes de la recherche scientifique dans les pays en développement. *Revue internationale des sciences sociales*, 25(2), 37-40.

Weinberg, B. A. (2011). Developing science: Scientific performance and brain drains in the developing world. *Journal of Development Economics*, 95(1), 95-104. https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2010.05.009

World Bank. (2021). *World development report 2021: Data for better lives*. World Bank. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1600-0

World Bank. (2024). *World Development Report 2024: The middle-income trap*. Washington, DC: World Bank. https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2024

World Bank. (2025). *Research and development expenditure (% of GDP) – Haiti*. https://data.worldbank.org/indicator/GB.XPD.RSDV.GD.ZS?locations=HT&utm_source=chatgpt.com

World Health Organization. (2021). *Evidence-informed policy-making for health*. Geneva: WHO. https://www.who.int/publications/b/58994

World Intellectual Property Organization. (WIPO, 2021). Global Innovation Index 2021: *Tracking Innovation through the COVID-19 Crisis*. Geneva: World Intellectual Property Organization.

Annexes

Annexe 1. Liste des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH)

#	Entités de l'UEH	Département
1	Campus Henri Christophe à Limonade (Cap-Haïtien)	Nord
2	Ecole de Droit de Fort-liberté	Nord-Est
3	Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Hinche	Centre
4	Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Jacmel	Sud-est
5	Ecole de Droit et des Sciences Economiques de Port-de-Paix	Nord-Ouest
6	Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Cayes	Sud
7	Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves	Artibonite
8	Ecole Normale Supérieure (ENS)	Ouest
9	Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV)	Ouest
10	Faculté d'Ethnologie (FE)	Ouest
11	Faculté d'Odontologie (FO)	Ouest
12	Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE)	Ouest
13	Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion du Cap-Haïtien (FDSEG)	Nord
14	Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP)	Ouest
15	Faculté des Sciences (FDS)	Ouest
16	Faculté des Sciences Humaines (FASH)	Ouest
17	Faculté Linguistique Appliquée (FLCay)	Ouest
18	Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI)	Ouest
19	Institut Supérieur d'Etude et de Recherche en Sciences Sociales (ISERSS)	Ouest
20	Ecole Nationale des Infirmières de Port-au-Prince (ENIP)	Ouest
21	Ecole Nationale des Infirmières du Cap-Haïtien (EINDS/Justinien)	Nord
22	Ecole Nationale des Infirmières des Cayes	Sud
23	Ecole Nationale des Infirmières de Jérémie	Grand-Anse

Annexe 2. Liste des Universités Publiques en Région (UPR)

#	IES	Département
1	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	Nord
2	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	Artibonite
3	Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC)	Sud
4	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	Sud-Est
5	Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP)	Nord-Ouest
6	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	Centre
7	Université Publique des Nippes (UPNIP)	Nippes
8	Université Publique du Nord-Est (UPNE)	Nord-Est
9	Université Publique de la Grand-Anse (UPGA)	Grand-Anse
10	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	Artibonite

Annexe 3. Liste des institutions d'enseignement supérieur attachées aux ministères

#	IES	Ministères
1	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)
2	Centre de Formation des Enseignants du Fondamental (CFEF)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
3	Ecole de la Magistrature	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)
4	Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
5	Ecole Nationale des Arts (ENARTS)	Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)
6	Ecole Nationale de Géologie Appliquée (ENGA)	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
7	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF)	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
8	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP)	Primature

Annexe 4. Liste des institutions privées d'enseignement supérieur

#	IES	Département
1	Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	Ouest
2	Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA)	Ouest
3	Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS)	Ouest
4	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	Ouest
5	Azure University (AU)	Ouest
6	Burnett International University (BIU)	Ouest
7	Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI)	Ouest
8	Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA)	Ouest
9	Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE)	Ouest
10	Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)	Ouest
11	Centre de Management et de Productivité (CMP)	Ouest
12	Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA)	Ouest
13	Centre du Savoir Universel (CSU)	Ouest
14	Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI)	Nippes
15	Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA)	Ouest
16	Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA)	Ouest
17	Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML)	Ouest
18	Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH)	Ouest
19	Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH)	Ouest
20	CFEF Filles de Marie PARIDAENS	Ouest
21	Collège Universitaire de Christianville (CUC)	Ouest
22	Collège Universitaire de Roumanie (CURO)	Ouest
23	Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc	Artibonite
24	Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP)	Ouest
25	Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ)	Grand-Anse
26	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	Ouest
27	Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK)	Ouest
28	Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH)	Ouest
29	Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH)	Ouest
30	Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN)	Nord-Ouest
31	École Supérieure des Sciences de la Santé (E.S.S.A)	Ouest
32	École de Formation à l'Engagement Socio Politique de l'Archevêche de Port-au-Prince	Ouest
33	Family Mémorial School of Nursing and Technologie (FAMES-NUTECH)	Ouest
34	Faculté d. es Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA)	Nord
35	Faculté Craan d'Haïti (FCA)	Ouest
36	Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	Ouest
37	Grand Séminaire Notre Dame (GSND)	Ouest
38	Haiti Open University (HOU)	Nord
39	Haiti Paramédical Center (HPC)	Ouest
40	Haitian Education and Leadership Program (HELPR)	Ouest
41	Info World University (IWU)	Ouest
42	Institut Haïtien d'Observatoire de Politiques Publiques) INHOPP	Nor
43	Institut Universitaire des Sciences et des Technologies D'Haïti (IUSTH)	Ouest
44	Ipes Business School	Ouest
45	Institut d'Enseignement Chrétien Siloé	Ouest
46	Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO)	Ouest
47	Institut de Formation Appliquée (IFA)	Ouest
48	Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH)	Ouest
49	Institut de Formation des Cadres (IFC)	Ouest
50	Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA)	Ouest
51	Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP)	Sud-Est

52	Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES)	Ouest
53	Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH)	Ouest
54	Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE)	Ouest
55	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	Ouest
56	Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED)	Ouest
57	Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA)	Ouest
58	Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP)	Ouest
59	Institut Louis Pasteur	Ouest
60	Institut Paramédical de la Gonâve (IPAMEG)	Ouest
61	Institut Supérieur d'Infirmières de Technologie Médicale et des Sciences Administratives Jeanne Mance du Canada (ISITMESAD. JMC)	Ouest
62	Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA	Ouest
63	Institut Supérieur des Sciences Infirmières Virginie & Anderson (ISSIVA)	Ouest
64	Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO)	Nord
65	Institut Supérieur de et de Développement Techolnogique (ISRDT)	Ouest
66	Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH)	Ouest
67	ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ)	Ouest
68	Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH)	Nord-Est
69	Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH)	Ouest
70	Institut Technique de la Côte Sud (ITCS)	Sud
71	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	Ouest
72	Institut Universitaire de l'Ouest (IUO)	Ouest
73	Institut Universitaire de la Référence (INUREP)	Ouest
74	Institut Universitaire des Sciences (IUS)	Ouest
75	Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI)	Ouest
76	Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED)	Ouest
77	PAODES Université	Ouest
78	Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP)	Ouest
79	Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH)	Ouest
80	Séminaire Théologique Nazaréen d'Haiti (STNH)	Ouest
81	Spring Hill University (SHU)	Nord-Ouest
82	Université Américaine des Sciences et du Développement International (UNASDI)	Centre
83	Université Charlemagne Péralte du Centre (UCPC)	Ouest
84	Université Métropolitaine de Port-au-Prince (UMP)	Sud
85	Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC	Nord
86	Université des Atlantes d'Haïti (UNATH)	Grand-Anse
87	Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH)	Ouest
88	Université Mission Bon Samaritain (UMBS)	Ouest
89	Université Technologie Supérieure (UTS)	Nord
90	Université Thomas Sankara d'Haïti (UTSH)	Ouest
91	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	Ouest
92	Université Alexandre Dumas (UNAD)	Sud Est
93	Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbéan.	Sud
94	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	Ouest
95	Université André E. Laroche (UAEL)	Ouest
96	Université Anténor Firmin (UNAF)	Ouest
97	Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH)	Ouest
98	Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP)	Centre
99	Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP)	Ouest
100	Université Bellevue (UNIBEL)	Ouest

101	Université Caraïbe (UC)	Ouest
102	Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves	Artibonite
103	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	Nord
104	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	Nord
105	Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH)	Centre
106	Université d'Etudes Internationales (UDEI)	Ouest
107	Université d'Excellence d'Haïti Nord	Nord
108	Université de Bas Artibonite (UNIBA)	Artibonite
109	Université de Jérémie (UJ)	Grand-Anse
110	Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHEC-CUMES	Ouest
111	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	Ouest
112	Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG)	Ouest
113	Université de Léogane (UNIVEL)	Ouest
114	Université de Pétion-Ville (UNP)	Ouest
115	Université de Port-au-Prince (UP)	Ouest
116	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	Ouest
117	Université de Technologies et Sciences (UTS)	Ouest
118	Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS)	Ouest
119	Université du Grand Nord d'Haïti	Nord
120	Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH)	Sud
121	Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA)	Sud
122	Université Edouard jenner ci-devant ISSIJ	Ouest
123	Université Emmaüs	Nord
124	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	Ouest
125	Université Espoir de Calvary Chapel (UECC)	Ouest
126	Université Evangélique d'Haïti (UNEH)	Ouest
127	Université Fondwa (UNIF)	Ouest
128	Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH)	Nord
129	Université GOC	Ouest
130	Université Indépendante de l'Artibonite (UIA)	Artibonite
131	Université Innovatrice d'Haïti (UNIH)	Ouest
132	Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA)	Ouest
133	Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI)	Ouest
134	Université Internationale de la Caraïbe	Nord
135	Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA)	Ouest
136	Université INUKA	Ouest
137	Université Jean-Price Mars (UJPM)	Ouest
138	Université Joseph Lafortune (UJLF)	Ouest
139	Université La Ferrière Joseph (UFJ)	Nord
140	Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH)	Ouest
141	Université Les Encyclopédistes d'Haïti	Ouest
142	Université Libre du Sud-Est	Sud-Est
143	Université Lumière (UL)	Ouest
144	Université Métropole d'Haïti (UMH)	Ouest
145	Université Métropolitaine Anacaona (UMA)	Ouest
146	Université Michel Nord Isaac	Nord
147	Université Moderne d'Haïti (UMDH)	Ouest
148	Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH)	Ouest
149	Université Nelson Mandela (UNM)	Ouest
150	Université Nissage Saget (UNISSA)	Artibonite
151	Université Nobel d'Haïti (UNH)	Ouest
152	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	Ouest
153	Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA)	Grand-Anse
154	Université Nexus d'Haïti	Ouest
155	Université Patronale d'Haïti (UNPH)	Ouest
156	Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO)	Ouest
157	Université Polyvalente d'Haïti (UPH)	Ouest

158	Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH)	Ouest
159	Université Providence d'Haïti (UPROH)	Ouest
159	Université Queensland (UQ)	Ouest
160	Université Quisqueya (UNQ)	Ouest
161	Université Roi Henri Christophe (URHC)	Nord
162	Université Royale d'Haïti (URH)	Ouest
163	Université Ruben Leconte (URL)	Ouest
164	Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC	Ouest
165	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	Ouest
166	Université Sainte Géneviève	Ouest
167	Université Saint-Gérard (USG)	Ouest
168	Université Soleil d'Haïti (USH)	Ouest
169	Université St Luc	Sud
170	Université Valparaiso (UV)	Nord-Ouest
171	Université Yahvé Nissi (UNYN)	Ouest

Citer APA :

Vincent, M. D. & Dona, R. (2026). Le sous-financement de la recherche scientifique et la sous-performance des universités en Haïti, des freins structurels à l'innovation et au développement durable. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 3(1), 1-47. https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero1

© *Le Scientifique*, 2026.
Cap-Haïtien, Haïti
lesyantifik@gmail.com